ARMÉES D'AUJOURD'HUI

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

ADA N° 405 // MARS 2016
www.defense.gouv.fr

DOSSIER
Réserve, la nouvelle donne

RÉNOVATION RH
Interview du Cema

Parce que nous connaissons les risques du métier,
Unéo agit au quotidien pour garantir aux militaires et à leur famille
une protection complète et spécifique : des garanties santé socle qui incluent,
pour tous ses adhérents, des remboursements de soins, de la prévoyance,
de l'assistance et des services ; des actions de prévention pour préserver leur capital santé ;
de l'accompagnement social pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin.
Parce qu'entre militaires, nous nous protégeons les uns les autres.

La protection mutuelle qui nous rend fiers

SANTÉ • PRÉVENTION • ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 503380081
et dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex - Crédit photo : Getty Images © Jekaterina Nikitina - LA SUITE & CO

Mutuelle Référencée Ministère De la Défense

Unéo, la mutuelle des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

unéo

LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ

Pour nous contacter : 0970 809 709 (appel non surtaxé) - www.groupe-uneo.fr

Sommaire

N° 405

4 Sentinelle : soutien psychologique pour les soldats

6 Chammal : à un rythme soutenu

8 Sangaris : un pas de plus vers la stabilité

10 Barkhane : un Atlas pour Gao

12 Au secours d'un géant

16 Portfolio : prix Sergent Vermeille

FOCUS REFORME

20 Interview du chef d'État-Major des armées sur le modèle RH

FOCUS TECHNOLOGIE

22 Largage réussi pour Écume

FOCUS DEFENSE

26 DPID : mission protection

30 Article 42.7 : l'Union européenne fait la force

32 Les pionnières

36 Quand l'Irba traque Zika

DOSSIER

42 Réserve, la nouvelle donne

DETOURS

56 Culture

60 Portrait

62 Histoire

66 Kiosque

Erratums

En pages IV et V du dossier Verdun publié dans notre numéro 404 apparaît le terme « Wehrmacht ». Il s'agit d'un anachronisme puisque l'armée allemande ne portera ce nom que de 1935 à 1945.
En page XIII, la qualification de « gendarmes » appliquée aux démineurs est également erronée puisqu'il s'agit en fait d'agents de police. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

DEBOUT LES RÉSERVISTES !

ÉDITORIAL

RÉMI CONNAN©DICOD

Les attaques terroristes qui ont frappé la France en 2015 ont nécessité l'intervention rapide et l'engagement durable des armées pour renforcer la sécurité du territoire national, tout en suscitant un formidable élan citoyen et patriotique des jeunes pour défendre leur pays et leur société.

L'engagement comme militaire professionnel n'est pas la seule voie. Les jeunes peuvent notamment concrétiser leur volonté de servir en rejoignant le service militaire volontaire, déjà expérimenté dans trois centres et qui portera sur un millier de jeunes dès cette année. Ils peuvent aussi, pour faire face aux nouvelles menaces, rejoindre la réserve des armées et services, comme de la gendarmerie, grâce à un nouveau concept d'emploi : la « réserve rénovée », qui vise, comme le ministre Jean-Yves Le Drian le précisera aux Assises de la réserve le 10 mars, à déployer quotidiennement 1 000 hommes sur le territoire national, contre 460 actuellement, pour soulager la charge des militaires d'active également engagés dans les opérations extérieures.

Le dossier consacré ici aux réservistes, en écho à la Journée nationale du réserviste 2016, présente la nouvelle ambition nationale sur la réserve. Il détaille l'impulsion stratégique donnée pour que l'effectif de 40 000 réservistes fixé pour 2019 soit atteint dès 2018. Il s'agit de rendre plus souple et mieux accessible l'accès des jeunes au service de réserve.

La volonté de dynamiser la gestion du personnel d'active et de rendre plus attractifs les parcours de carrière est également exprimée par le général d'armée de Villiers, chef d'État-Major des armées, dans une interview sur la rénovation du modèle RH.

Dans la réserve comme dans l'active, les femmes jouent un rôle croissant et c'est l'occasion pour *Armées d'aujourd'hui*, avec la journée internationale de la femme le 8 mars, de mettre à l'honneur six pionnières qui ont ouvert la voie dans des spécialités ou responsabilités longtemps réservées aux hommes.

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense

ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions** : lieutenant-colonel (air) Philippe Labourdette-Liaresq. **Rédactrice en chef** : Xave Gaspard Di Borgo. **Rédactrice en chef adjointe** : capitaine (terre) Flora Cantin (09 88 67 29 10). **Secrétaire générale de rédaction** : Sybile Prenel. **Secrétaires de rédaction** : Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Graphiste** : Brigitte Dubois (Key Graphic). **Rédaction** : Carine Bobbera (29 09), Éléonore Krempff (29 01), lieutenant de vaisseau (marine) Sandra Lewinski (29 03), Samantha Lille (29 04), enseigne de vaisseau (marine) Camille Martin (29 12), Domenico Morano (29 26), capitaine (terre) Candice Thomassin (29 08). **Prestations extérieures :** DGA, J-C J, premier maître (marine) Yoann Peschel, Thierry Widemann (SGA/SHD). **Service photo** : Claire Lebertre (29 22), maréchal des logis-chef (terre) Rym Senoussi (29 23). **Service icono** : Christophe Deyres (29 21), Carole Vennin (29 24). **Chef de fabrication** : Jean-François Munier (09 88 68 61 80). **Photogravure** : Key Graphic. **Impression** : Groupe Maury Imprimeur. **Routage :** EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod, 60 Boulevard du Général Martial Valin – CS21623, 75509 Paris Cedex 15. **N°ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Grégory Garcia : 09 88 67 24 12/gregory.garcia@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : A. Dumoutier©armée de Terre

Soutien psychologiq

ue pour les soldats

© ARMÉE DE TERRE

Alors que l'opération Sentinelle se poursuit, une attention particulière est toujours portée, et ce durant plusieurs mois encore, aux militaires qui ont été directement engagés sur deux sites des attentats de novembre, le Bataclan et la rue de Charonne. L'objectif : détecter tout signe évoquant une souffrance psychique, car l'état de stress post-traumatique peut se révéler tardivement et se prolonger dans la durée. Si aucun blessé n'a été à déplorer lors de la nuit du 13 novembre dans l'escadron du 1er régiment de chasseurs, l'ensemble du personnel de cette unité engagée dans Sentinelle depuis le 28 octobre a été impacté par ces événements d'une grande ampleur. Aussi la Cellule d'intervention et de soutien psychologique de l'armée de Terre (Cispat) a été sollicitée afin d'intervenir au profit d'une cinquantaine de militaires. Cinq psychologues se sont rendus auprès des soldats pour analyser la situation, connaître les actions déjà entreprises par l'unité et étudier l'état d'esprit des militaires dont la mission se poursuivait. Des séances de discussions de groupe ont ainsi été animées et des entretiens individuels conduits. L'intervention de la Cispat a ainsi permis à chaque soldat impliqué de verbaliser et de réfléchir à l'expérience vécue lors des attentats. Après ces échanges, les militaires ont poursuivi leur mission, fiers d'avoir pu intervenir cette nuit-là au profit de leurs concitoyens. La Cispat, quant à elle, s'est tenue à disposition de l'escadron pour répondre aux éventuelles demandes particulières jusqu'à leur retour en garnison. Depuis 2004, la Cispat s'inscrit dans un dispositif global de gestion de crise et prend en compte des situations individuelles ou collectives ayant un fort impact psychologique sur l'ensemble du groupe. Le ministère de la Défense, qui a fait de la prise en charge de ces blessures invisibles une de ses priorités ces dernières années, a mis en place depuis janvier 2013 **un numéro gratuit accessible à tous : 08 08 800 321**. ■

©ECPAD

Au Levant, les opérations menées à un rythme élevé par la force Chammal et la coalition, conjointement avec les forces locales, empêchent la progression du groupe Daech et le cantonnent à des positions défensives. En Syrie, les forces françaises et les avions de la coalition ont mené le 1er février un raid aérien qui a détruit une base de Daech située dans la région de Manbij, à environ 60 kilomètres au nord-est d'Alep. Utilisée par le groupe terroriste comme camp d'entraînement et site de stockage d'armement, cette base a été

À un rythme soutenu

anéantie grâce à la parfaite interopérabilité entre les moyens des armées de l'Air et des marines françaises et américaines au sein de la coalition. Par ailleurs, le 7 février, une patrouille de Mirage 2000D a détruit un poste de commandement ainsi que des positions de tirs tenus par les combattants de Daech dans la région d'Hassaké.

En Irak, les opérations aériennes de la coalition – concentrées dans la vallée du Tigre, autour de Mossoul, et dans celle de l'Euphrate, autour de Falloujah et de Ramadi – ont permis d'appuyer au sol les forces locales au contact de Daech. À Ramadi les opérations de sécurisation de la ville sont achevées selon le commandement des forces irakiennes.

Depuis le 10 février, 77 sorties ont été effectuées dont 10 dédiées aux missions de reconnaissance, 4 aux missions de contrôle et de coordination des missions aériennes de la coalition, 7 au ravitaillement au profit des avions de la coalition et 56 aux missions de bombardement sur des objectifs planifiés ou d'opportunité. Les frappes conduites par les aéronefs français ont permis de détruire 17 objectifs tenus par Daech. ■

©ARMÉE DE TERRE/EMA

Un pas de plus

Alors que l'opinion internationale redoutait un regain de tension à l'occasion du second tour des élections présidentielles en République centrafricaine, le 14 février, la campagne s'est déroulée sans aucun incident. Ce qui représente une étape majeure dans le processus de stabilisation du pays. Pour arriver à cet objectif, les forces internationales se sont montrées particulièrement vigilantes. Ainsi, à l'approche du scrutin, la force Sangaris a conduit plusieurs opérations de contrôle de zone en appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Des patrouilles ont été réalisées dans la capitale ainsi que plus au nord, dans le couloir central, à Sibut, Kaga-Bandoro et Bossangoa.

En parallèle, plusieurs autres signes traduisent l'amélioration de la situation sécuritaire du pays. Le 11 février, un pacte de non-agression et de réconciliation communautaire a été signé entre les communautés du 3e arrondissement de la capitale. De même, l'accès au cimetière musulman du quartier de Boeing a de nouveau été rendu possible, après deux années de vives tensions qui empêchaient la population de s'y rendre.

Des progrès significatifs qui n'auraient pu être envisagés sans l'intervention de la force Sangaris qui, début décembre 2013, s'est engagée dans l'urgence pour mettre fin à une situation de chaos sans précédent. ■

vers la stabilité

©ECPAD

Un Atlas pour Gao

Mi-février, un avion A400M Atlas s'est posé à Gao pour ravitailler le point d'appui permanent de l'opération Barkhane. L'aéronef a décollé de la base aérienne 123 d'Orléans et a effectué le premier trajet direct vers la capitale régionale du Nord-Mali. Après plus de sept heures de vol, il s'est posé avec à son bord du fret et du personnel. Il a ensuite rejoint Niamey, au Niger, pour une nouvelle liaison logistique. L'A400M permet de transporter du matériel sur 5000 kilomètres, soit presque la distance entre Paris et Québec.

Une telle allonge stratégique présente l'avantage de pouvoir atteindre les différentes bases implantées sur toute la bande sahélo-saharienne (BSS) sans escale. De plus, cet aéronef est capable de transporter jusqu'à 37 tonnes de fret avec une vitesse maximale de 780 kilomètres/heure, soit presque trois fois plus et en deux fois moins de temps qu'un C-160 Transall. Grâce à ces performances, toute la chaîne logistique de l'opération Barkhane gagne en efficacité et en réactivité.

Si l'A400M a déjà réalisé plusieurs vols dans la BSS depuis fin 2013, il devrait, à terme, effectuer des liaisons régulières afin d'optimiser le transport du fret et des passagers.

À l'heure actuelle, l'opération Barkhane regroupe 3500 militaires dont la mission, en partenariat avec les pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), consiste à lutter contre les groupes armés terroristes pouvant agir dans la bande sahélo-saharienne. ■

Au secours

Après avoir dérivé une semaine dans le golfe de Gascogne, le cargo *Modern Express* a été remorqué jusqu'au port de Bilbao, dans le nord de l'Espagne, le mercredi 3 février. Cette délicate opération, coordonnée par la Marine nationale et la Sécurité civile, a évité l'échouage du roulier sur les côtes landaises.

PAR SANDRA LEWINSKI ET YOANN PESCHEL
PHOTOS : LOÏC BERNARDIN-MATHIEU MULLER

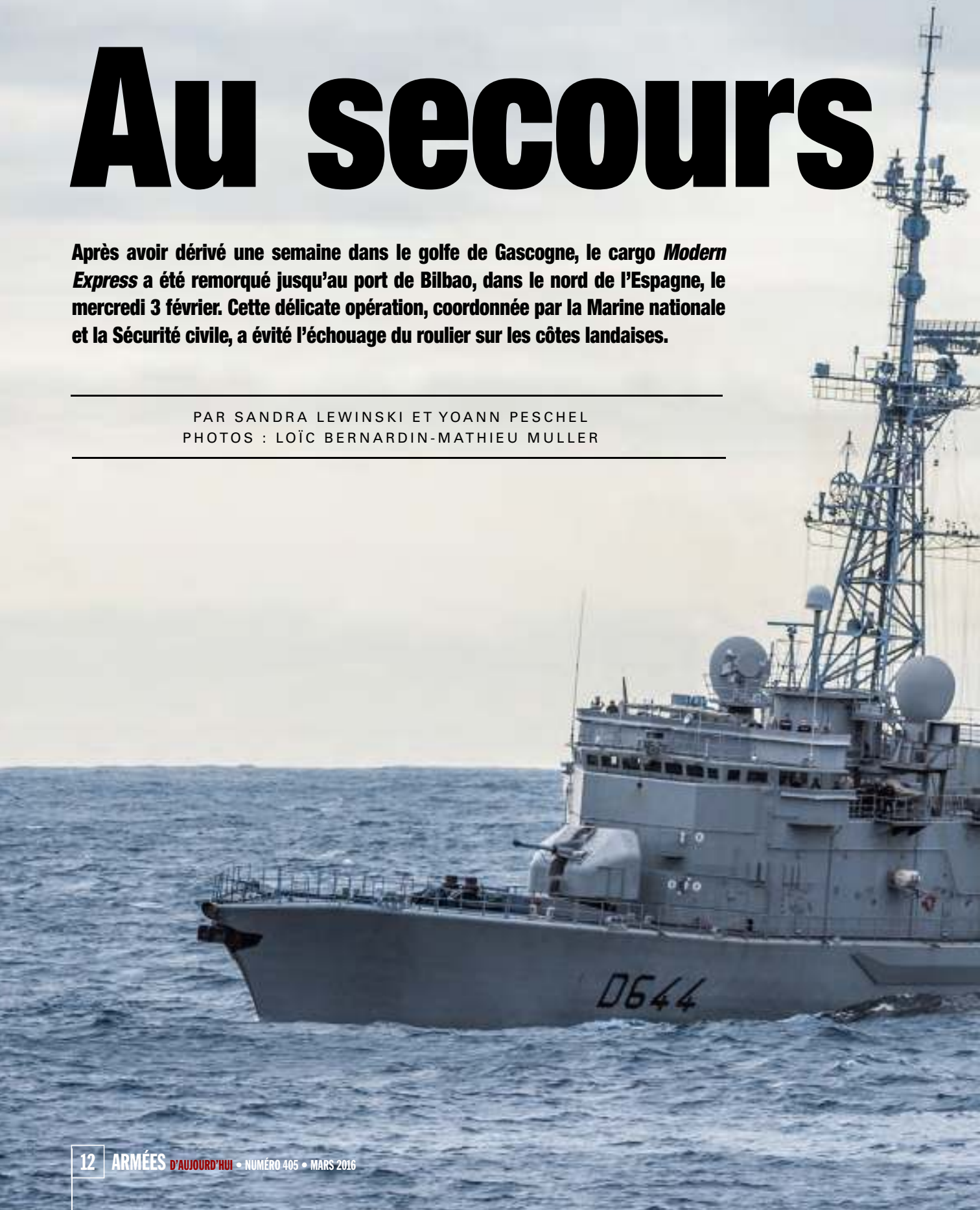

d'un géant

La frégate de lutte anti-sous-marine *Primauguet* participe aux opérations de sauvetage du cargo.

M. MULLER/MARINE NATIONALE

L. BERNARDIN/MARINE NATIONALE

« C'est impressionnant, car les repères sont inversés : la coque est devenue le sol, le pont fait office de coque. »

En haut à gauche : le remorqueur *Abeille Bourbon* et la frégate de lutte anti-sous-marine *Primauguet* arrivent sur zone le 29 janvier.

Ci-dessus : briefing à bord du *Primauguet* avec les spécialistes de la société Smit Salvage.

Ci-contre : un Caïman Marine hélitreuille un plongeur sur le navire en perdition.

En bas à gauche : du matériel est déposé sur le pont du *Modern Express* afin de faciliter son remorquage.

Ci-dessous : le 1er février, le bâtiment espagnol *Centaurus* commence à remorquer vers Bilbao le *Modern Express* qui dérivait depuis sept jours.

L. BERNARDIN/MARINE NATIONALE

L. BERNARDIN@MARINE NATIONALE

M. MULLER@MARINE NATIONALE

L. BERNARDIN@MARINE NATIONALE

Le vent souffle à plus de 70 km/h et la mer forme des creux de 4 à 6 mètres au petit matin du 26 janvier. Pris dans la tempête, un cargo de 164 mètres lance un appel de détresse. Déséquilibré par le roulis, le *Modern Express* gît sur son flanc et dérive. Pour l'instant, il reste stable, mais pour combien de temps ? Les côtes françaises se situent à moins de 400 kilomètres. Le temps est désormais compté pour éviter une nouvelle catastrophe comme celles du *TK Bremen* ou du *Rokia Delmas*. Une collaboration interministérielle et internationale s'enclenche alors, coordonnée par le préfet maritime de l'Atlantique.

L'appel de détresse ayant été émis en zone de responsabilité britannique, c'est le centre de sauvetage et de recherche de Falmouth qui coordonne l'opération d'évacuation des 22 membres d'équipage. Ils sont secourus le jour même par des hélicoptères espagnols. En renfort des deux remorqueurs espagnols envoyés par l'armateur, la préfecture maritime de l'Atlantique déploie le *Primauguet*, une frégate de lutte anti-sous-marine, l'*Abeille Bourbon*, un remorqueur, et l'*Argonaute*, un navire d'assistance et de dépollution. Ces bâtiments vont sécuriser la navigation autour du cargo qui dérive désormais en zone économique exclusive française.

Mandatée par l'armateur, une délégation de la société néerlandaise Smit Salvage s'est rendue entre-temps à la préfecture maritime de l'Atlantique, cœur de l'opération, qui participe à l'élaboration d'un plan d'action en coordination avec la Marine nationale et la Sécurité civile. Les conditions météorologiques restent mauvaises et le roulier se rapproche des côtes françaises. À Mimizan, dans les Landes, 72 militaires de la Sécurité civile spécialisés dans la lutte antipollution sont déployés pour installer des dispositifs de protection du littoral.

Intervention hors norme

À la préfecture maritime, les réunions se succèdent. Faut-il remorquer le navire ? Le couler ? Accompagner son échouage ? Toutes les possibilités sont envisagées. Les risques de pollution sont élevés et des spécialistes néerlandais sont hélitreuillés à bord de la frégate, retrouvant sur place une équipe d'évaluation et d'intervention de la Marine nationale. Experts de la navigation, de la propulsion, ou de la manœuvre : tous conseillent le préfet maritime pour l'aider dans sa décision finale.

Ce que voit le capitaine de vaisseau Jean-Marin d'Hébrail, commandant la frégate de lutte anti-sous-marine *Primauguet*, en arrivant face au monstre d'acier est *« hors norme »*. Il se prépare à toutes les éventualités. En Bretagne, les experts hollandais proposent un plan de remorquage validé lors d'une réunion interministérielle. Le 29 janvier, du personnel de cette société est hélitreuillé à bord du cargo par un équipage Caïman de la Marine nationale pour tenter un passage de remorque avec le *Centaurus*, remorqueur espagnol affrété par l'armateur. Mais cette première tentative échoue et un membre de l'équipe est blessé. Tous sont finalement évacués.

L'hélicoptère Lynx de la frégate française va alors enchaîner les rotations. *« C'est impressionnant,* témoigne Damien, plongeur sauveteur à bord de l'aéronef, *car les repères sont inversés : la coque est devenue le sol, le pont fait office de coque. »* À travers les hublots, sous ses pieds, il aperçoit les chambres et la passerelle, sens dessus dessous. Il a la sensation d'être sur un navire fantôme.

L'opération de la dernière chance

Le temps ne cesse de se dégrader. La mer forme des creux de 6 mètres. À la préfecture maritime et sur zone, les nuits blanches s'enchaînent. La situation est réévaluée. Des élingues à haute résistance parviennent sur zone. Au matin du 1er février, le *Modern Express* dérive depuis sept jours, il est à moins de 44 kilomètres de la terre. Ses soutes contiennent près de 300 tonnes de carburant. *« Si on ne réussit pas à remorquer le navire, il ira s'échouer sur les côtes landaises »*, déclare le préfet maritime, le vice-amiral d'escadre Emmanuel de Oliveira.

Heureusement, une accalmie météo s'annonce. Une nouvelle tentative de prise de remorque est alors tentée. C'est l'opération de la dernière chance. *L'Argonaute* se tient paré pour contrer une éventuelle pollution. Après plusieurs heures d'efforts, la remorque est passée avec le *Centaurus* et tient bon. Le *Modern Express* ne dérive plus et fait lentement route vers le port le plus proche : Bilbao. Ce sauvetage réussi met en lumière les risques liés à l'accroissement du trafic maritime constaté depuis une quarantaine d'années. Près de 90 % de l'ensemble des échanges mondiaux transitent par la mer. Les tonnages des cargos ne cessent d'augmenter et constituent un danger pour la sécurité de la navigation et la préservation de l'environnement. La Marine nationale, grâce à ses équipements de surveillance et ses moyens d'intervention en haute mer, contribue sans relâche à prévenir les collisions et les événements tragiques en mer. ■

Prix Sergent Vermeille 2015

PORTFOLIO

1

2

1 – Édouard Elias
Catégorie « Photographe hors ministère de la Défense » – Thème « Opérations extérieures ». 1er prix et prix spécial du jury. République centrafricaine, opération Sangaris.

2 – Adjudant-chef Jean-Raphaël Drahi
Catégorie « Photographe du ministère de la Défense » – Thème « Action sur le sol national ». 1er prix. Camp de Canjuers, Var.

3 – Guillaume Chauvin
Catégorie « Photographe hors ministère de la Défense » – Thème « Action sur le sol national ». 1er prix. Opération Sentinelle, Strasbourg, Bas-Rhin.

4 – Adjudant Mathieu Lamouliatte
Catégorie « Photographe du ministère de la Défense » – Thème « Opérations extérieures ». 1er prix. République centrafricaine, opération Sangaris.

5 – Sergent-chef Loïc Marzin
Catégorie « Photographe du ministère de la Défense » – Thème « Action sur le sol national ». 2e prix. Centre de tirs et polygone d'essais de Captieux, Landes.

3

4

5

8-14/02 POLYNÉSIE INTERCEPTION D'UN VOILIER TRANSPORTANT 680 KILOS DE COCAÏNE

L'opération Haura de lutte contre le narcotrafic a été lancée en Polynésie française début février. Les forces armées en Polynésie française sont particulièrement vigilantes aux mouvements des *slow-movers*, voiliers et navires de plaisance, surveillant la route de la cocaïne qui va des pays producteurs d'Amérique latine à l'Océanie, continent de consommateurs. C'est dans ce contexte, et en bénéficiant de la coopération d'un avion P3 de l'US Navy, que la frégate de surveillance *Prairial* a intercepté au large de l'archipel polynésien des Gambiers, à plus de 2 000 kilomètres de son port-base, un voilier qui transportait près de 680 kilos de cocaïne. Après une approche discrète, de nuit, une action coordonnée entre les embarcations rapides, la frégate, l'hélicoptère du bord et le P3 a été lancée à l'aube. Plusieurs dizaines de ballots de drogue ont été découverts à bord du navire battant pavillon panaméen et trois hommes d'origine sud-américaine ont été interpellés. Dirigée à partir du centre opérationnel du Taaone, Haura a permis de souligner l'excellence des relations interservices en Polynésie française, mais surtout l'endurance et la complémentarité des moyens nationaux et alliés.

5/02 MALI ATTAQUE TERRORISTE NEUTRALISÉE

Une attaque terroriste a été menée à Tombouctou contre un camp de l'*United Nations Police*. Après plusieurs heures de combat, les forces armées maliennes ont réussi à neutraliser les terroristes qui étaient parvenus à pénétrer dans ce camp récemment désaffecté.

4-8/02 OCÉAN INDIEN EXERCICES FRANCO-BRITANNIQUES DANS LE CADRE DE CHAMMAL

Début février, la frégate multimissions française *Provence* et le destroyer britannique *HMS Defender* se sont retrouvés au large du Sri Lanka et ont intégré le groupe aéronaval constitué autour du porte-avions *Charles-de-Gaulle* au même moment. Les deux navires ont conduit une série d'entraînements communs et ont effectué ensemble plus de deux jours de navigation. Au passage, les traditionnels échanges ont eu lieu : marins français et britanniques ont embarqué sur l'autre bâtiment quelques heures pour découvrir la vie en équipage. La *Provence* et le *Defender* ont fait route ensemble jusqu'au port de Visakhapatnam, sur la côte est de l'Inde, où ils ont participé, les 7 et 8, à l'*International Fleet Review*, grande revue navale internationale organisée par la marine indienne et rassemblant plus de 70 bâtiments de guerre d'une quarantaine de pays différents.

2-4/02 FRANCE ENTRAÎNEMENT INTER-ARMÉES ET INTERMINISTÉRIEL ESTEREL

Au large de Marseille, les armées et services de l'État ont mobilisé d'importants moyens dans le cadre d'un exercice baptisé Esterel. Cet entraînement interarmées et interministériel était organisé par la préfecture maritime de la Méditerranée à Toulon, qui abrite le centre des opérations de la Marine et un centre de traitement de crises. Il permet d'entretenir la coordination entre la préfecture et les autres services de l'État. Il s'agit de faire face à tout risque d'atteinte à la sécurité nationale sur les façades maritimes, y compris lors d'attaque terroriste.

©MARINE NATIONALE – ©CROWN COPYRIGHT – ©EMA/ARMÉE DE TERRE – ©DICOD – ©ARMÉE DE L'AIR – ©ARMÉE DE TERRE – ©EMA

30/01 CANAL DU MOZAMBIQUE SURVEILLANCE MARITIME

Depuis fin janvier, un Falcon 50 est déployé à Mayotte pour assurer des vols de surveillance maritime dans le canal du Mozambique. L'appareil opère en soutien du patrouilleur *Malin*. Leur mission consiste à défendre la souveraineté de la France sur sa zone économique exclusive, en luttant contre la pêche illicite dans le secteur des îles Éparses, qui offrent un espace maritime de 425 000 km².

5/02 MALI EXERCICE POUR GÉRER UN AFFLUX DE BLESSÉS

À Gao, dans le nord du Mali, le Service de santé des armées a testé les procédures prévues par le plan Mascal (*Mass Casualties*). L'objectif était de faire face à un afflux important de blessés. À cette fin, une quinzaine de soldats ont joué le rôle de personnes atteintes dans l'explosion d'un engin explosif improvisé. Un anesthésiste-réanimateur répartissait et orientait les blessés en fonction de la gravité de leur état et du délai acceptable de traitement. Une catégorisation qui doit permettre d'optimiser l'efficacité de la prise en charge des blessés afin de sauver un maximum de vies.

Elle peut évoluer au regard de l'aggravation ou de l'amélioration de l'état du patient et demande une coordination constante entre les équipes médicales et le médecin anesthésiste-réanimateur. Lorsqu'ils partent au combat, les soldats savent qu'ils peuvent compter sur une chaîne médicale d'excellence : en moins de 24 heures, un militaire blessé dans les Adrars, zone difficile d'accès et très isolée, peut être évacué si besoin vers la France.

15/01-13/02 FRANCE DANOIS ET FRANÇAIS S'ENTRAÎNENT À LA DÉFENSE AÉRIENNE

Pendant un mois, à l'occasion du déploiement Winter Hide 2016, la base aérienne 115 d'Orange a accueilli un détachement aérien du Danemark. Près de 40 aviateurs de la *Royal Danish Air Force* ont pris leurs quartiers dans l'enceinte de l'escadron 2/5 Île-de-France. Dix F-16 AM/BM des *Fighter Squadron* 727 et 730 se sont relayés à Orange, à raison de deux semaines chacun. Winter Hide est cadencé par deux à trois créneaux de vol quotidiens, avec des décollages de jour comme de nuit. Cet exercice conjoint à des missions de défense aérienne s'inscrit dans le partenariat privilégié noué entre la France et le Danemark dans la lutte contre le terrorisme suite aux attentats de Copenhague et de Paris.

8/02 FRANCE ACTION DE SECOURS À MONTPELLIER POUR SENTINELLE

Alors qu'il patrouillait aux alentours de la gare Saint-Roch de Montpellier, un détachement Sentinelle a aperçu une épaisse fumée s'échappant de l'immeuble faisant face à la gare SNCF. Le chef de groupe, appartenant à la 6e compagnie de commandement et de transmissions de Nîmes, a donné l'alerte. Son détachement ainsi que celui du 31e régiment du génie de Castelsarrasin, avec les policiers présents sur les lieux, ont pénétré dans le bâtiment et évacué les occupants prisonniers des flammes. Aucune victime n'est à déplorer.

Entretien avec le chef d'État-Major des armées, le général d'armée Pierre de Villiers

« La rénovation de notre modèle RH

Parce que l'efficacité des armées repose avant tout sur la qualité des femmes et des hommes de la Défense, le chef d'État-Major des armées a fait des ressources humaines une priorité en 2016. Parmi ses objectifs, développer un modèle RH plus dynamique et plus attractif, mieux adapté aux besoins opérationnels.

Comment les armées peuvent-elles assurer en même temps une transformation exigeante et des engagements opérationnels sur de multiples fronts ?

Dans la durée, avec constance et professionnalisme, nos armées, directions et services sont au rendez-vous de la protection de la France et des Français. Nous pouvons en être particulièrement fiers, car, dans le même temps, nous continuons à mener une transformation qui vise à conserver notre modèle complet d'armée, c'est-à-dire une armée capable de s'adapter aux menaces, qui ne cessent d'évoluer, pour toujours leur faire face.

Avec nos engagements actuels, le rythme de nos unités est particulièrement dense. Le militaire passe plus de temps loin de chez lui qu'avec sa famille. Nos organisations sont sous tension. C'est pour cela que la réussite de la transformation est indispensable. Elle nous permettra en effet de dégager les nécessaires marges de manœuvre dont nous avons besoin. En particulier les effectifs nouveaux, que nous recrutons et formons en ce moment, apporteront un nécessaire bol d'air.

L'équipe de commandement, que je constitue avec les chefs d'état-major d'armée et les directeurs des services interarmées, est parfaitement consciente des difficultés actuelles. La transformation que nous menons a pour but de préserver la réactivité, l'agilité et la capacité d'endurance de nos armées qui font nos succès en opérations et l'admiration de nos concitoyens.

Pour 2016, quelles priorités fixez-vous aux armées dans le cadre de la transformation ?

Je le rappelle, la transformation n'est pas un but en soi, c'est un outil, un chemin, pour garantir notre efficacité opérationnelle, avec les moyens qui nous sont octroyés par la nation. Dans cet esprit, mes priorités pour 2016 se déclinent suivant trois axes. Le premier porte sur la dimension humaine de notre organisation. La résilience des armées dépend de leur qualité. Nous porterons l'effort sur la rénovation de notre modèle RH pour assurer une ressource humaine suffisante, compétente et au moral élevé. Mon deuxième point prioritaire est celui des organisations, avec la transformation des soutiens. Le troisième axe est celui des équipements et de l'environnement des forces, avec la nécessaire consolidation de nos systèmes d'information et la rénovation des capacités identifiées dans la loi de programmation militaire actualisée. Dans un contexte de fort engagement opérationnel, il s'agit de reconstituer au plus tôt et durablement le potentiel des matériels – terrestres, maritimes et aériens – les plus affectés par un emploi intensif.

Je suis persuadé que notre détermination, notre cohésion, l'esprit d'initiative et l'imagination pour agir ensemble et autrement nous permettront de vaincre les difficultés dans chacun de ces domaines. C'est cet état d'esprit qui donne du sens à notre engagement, pour protéger nos concitoyens et pour éclairer l'avenir !

représente un chantier majeur »

Pouvez-vous nous expliquer les grands principes de la rénovation du modèle des ressources humaines dont vous parlez dans le plan stratégique des armées (PSA-Cap 2020) actualisé en 2015 ?

L'efficacité jamais démentie de nos armées, directions et services repose sur la qualité des femmes et des hommes, militaires et civils, d'active et de réserve, qui les composent. La qualité humaine est notre vraie force. Notre modèle RH constitue donc une partie centrale du modèle d'armée que nous construisons, notamment par nos plans de transformation. La rénovation de ce modèle représente un chantier majeur, car dans un monde qui change continuellement, nous devons anticiper nos besoins pour penser les métiers de demain. Nos armées demandent des hommes et des femmes de recrutement très diversifié, ouverts sur la société, motivés, enthousiastes, responsabilisés, capables. En retour, nous devons les fidéliser. Je suis persuadé que nous pouvons encore gagner en souplesse pour développer la confiance, mieux gérer et faire grandir le potentiel de notre richesse humaine. C'est l'objectif de cette rénovation, pour un modèle RH plus agile, plus dynamique dans ses flux, mieux pyramidé, plus attractif et toujours mieux adapté à nos besoins opérationnels. L'objectif est de veiller à la cohérence entre le grade, les responsabilités et la rémunération, de responsabiliser davantage, de rendre chacun acteur de son propre parcours et de progresser par son travail sans aucun déterminisme. Avec les chefs d'état-major d'armée, nous prônons une approche résolument humaine qui nous permettra de construire l'armée de nos besoins, dans la durée et le respect des spécificités des armées, directions et services.

Dans ses vœux aux armées, le président de la République a annoncé qu'il veillerait à ce que la condition militaire soit améliorée. Le modèle RH rénové apportera-t-il des mesures en ce sens ?

Le fort engagement opérationnel actuel, dans la durée, entraîne des absences prolongées du domicile familial et une charge de travail individuel élevée pour tous. Le risque d'usure du personnel existe, avec un enjeu de fidélisation et d'attractivité.

Les hommes et les femmes de nos armées possèdent un sens aigu du service, mais les sujétions qui pèsent sur eux doivent être compensées à hauteur de leur augmentation. C'est l'esprit qui a prévalu à la demande d'un plan d'amélioration de la condition du personnel et qui a été annoncé par le président de la République lors de ses vœux.

Trois axes ont été identifiés pour ce plan. D'abord une compensation financière des nouvelles sujétions, avec effort sur l'absence opérationnelle. Ensuite, l'amélioration des conditions de travail. Enfin, la prise en compte de l'environnement familial avec par exemple le développement d'outils d'action sociale pour aider les familles dont le conjoint est absent durablement pour des raisons opérationnelles. La déclinaison de ce plan en mesures concrètes pour le personnel sera un sujet d'attention majeur pour moi en 2016. ■

Propos recueillis par la rédaction

Rencontres 2020, édition 2016

Les Rencontres 2020 visent à réunir autour du ministre de la Défense et de ses grands subordonnés le personnel civil et militaire du ministère pour un dialogue exceptionnel sur les transformations en cours.
Objectif : mesurer, animer et relancer la dynamique à une période charnière.
Pour cette 2e édition, les thématiques porteront sur les activités, les ressources humaines et la transformation.
Prochains rendez-vous :

- **Paris : 10 mai**
- **Brest : 20 mai (dominante Marine/DGA)**
- **Lille : 24 mai (dominante Terre/SGA)**
- **Lyon : 7 juin (dominante Air/SSA)**

C. PIAULT@EMA/ARMÉE DE TERRE – MARINE NATIONALE – J.-L. BRUNET@ARMÉE DE L'AIR

Largage réussi pour l'Ecume

La Direction générale de l'armement a procédé en janvier, en coopération avec les armées, au premier largage de l'embarcation commando à usage multiple embarquable (Ecume). Celle-ci pourra être projetée avec 12 hommes, près des côtes ou en haute mer, pour des missions d'appui ou d'assaut.

En ce matin du 13 janvier, l'effervescence règne dans la rade de Brest, quelque part entre Lanvéoc et la pointe de l'Armorique. Le temps, gris et venteux, n'est pourtant guère propice à la promenade. Sur le plan d'eau, un bâtiment de soutien et d'assistance de la Marine nationale est positionné en attente, ainsi qu'une flottille de 14 embarcations. Dans les airs, guettant également des conditions de vent et de luminosité optimales, un Hercules C-130 et un avion d'accompagnement enchaînent les survols. À 9h41, tous les paramètres sont enfin réunis pour le *go* ultime : l'avion largue en vol un bateau qui sera récupéré en mer…

Il s'agit du premier essai pour la qualification de l'aérolargage de l'embarcation commando à usage multiple embarquable (Ecume), la nouvelle embarcation des commandos marine, dont 10 exemplaires ont déjà été admis au service actif en 2015, en remplacement des embarcations de transport rapide pour commandos.

Opération interarmées

Réalisé sous le pilotage de la Direction générale de l'armement (DGA) et en collaboration avec la Marine nationale, cet essai fait figure de véritable « opération » interarmées. L'unité de management des opérations d'armement navales de la DGA, en charge de ce rendez-vous, en a confié la conduite au centre d'essai DGA Techniques aéronautiques, experts dans l'aérolargage, qui a fait appel aux pilotes de DGA Essais en vol. Les armées, de leur côté, ont mis à disposition des spécialistes de la force maritime des fusiliers marins et commandos, des experts en aérolargage du groupement aéroporté de la Section technique de l'armée de Terre et des experts du Centre d'expertise aérienne militaire de l'armée de l'Air. Celle-ci a aussi fourni le C-130. Rattaché à l'État-Major des armées, le Service des essais et des expérimentations aéronautiques de la Défense (Seead) a quant à lui apporté son soutien méthodologique dans la préparation et la réalisation de cet essai.

Plus d'un an de travail

Trois sites de la Marine ont également été concernés : la base aéronavale de Landivisiau pour l'accueil des aéronefs, celle de Lanvéoc pour le contrôle de la zone maritime d'essai et celle de Brest pour l'hébergement des embarcations. Sans oublier les industriels constructeurs de l'embarcation et de sa plate-forme de largage, Zodiac Milpro International et Airborne Systems. Au total, ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont contribué à la réussite de cet essai.

La préparation a nécessité plus d'un an de travail. Les compétences spécifiques requises, détenues notamment à Balma (Haute-Garonne), au sein de la DGA Techniques aéronautiques, n'avaient pas eu l'occasion d'être mises en œuvre depuis une dizaine d'années pour un aérolargage d'une telle ampleur. Il s'agissait d'assurer la sécurité face aux risques de mauvaise extraction ou de collision de la charge avec l'avion, d'un mauvais déploiement de l'un des cinq parachutes, d'une dérive de la trajectoire ou d'un amerrissage dans de mauvaises conditions de l'embarcation ou de la plate-forme… Une ouverture de domaine sur beaucoup d'aspects.

L'autre problématique de cet essai concernait la disponibilité du C-130.

F. GOSSELIN©DGA/DT/TA

Ci-contre : embarquement de l'Ecume à bord d'un Hercules C-130 de l'armée de l'Air. En bas : largage en vol de l'embarcation au-dessus de la rade de Brest.

©DGA

Extrêmement sollicité, notamment au profit des opérations, cet avion constituait une ressource critique pouvant remettre en cause le calendrier programmé. Le Seead a alors joué un rôle clé pour faire le lien entre les besoins de l'essai et l'emploi opérationnel : en relation avec la DGA, l'état-major de l'armée de l'Air, le Commandement des forces aériennes et l'escadron Franche-Comté de la BA 123 d'Orléans, il a contribué à la prise en compte des contraintes de chacun. Cette action inclut la gestion des imprévus comme les aléas météorologiques et les pannes mécaniques de l'appareil. L'ensemble des ■■■

L'Ecume, nouvelle embarcation haute technologie

Nouvelle embarcation semi-rigide polyvalente des commandos marine, l'Ecume représente un saut technologique et capacitaire. Entièrement interopérable avec les nouveaux équipements majeurs de la Marine, elle permet de transporter jusqu'à 12 commandos équipés dans le cadre d'assauts en mer ou de raids nautiques. Elle peut être projetée près des côtes ou en haute mer, même en cas de mer formée. L'Ecume est une embarcation modulaire qui s'adapte aux besoins de la mission et peut ainsi mettre en œuvre des capacités de commandement, d'appui, d'assaut, etc. Au sein des commandos marine, l'Ecume est testée par le commando Ponchardier, le commando d'appui aux opérations qui arme l'équipage de l'embarcation (navigateurs, pilotes, *gunners*, mécaniciens).

■■■ acteurs a dû s'adapter au mieux, en temps réel, pour ne pas « manquer le créneau ». Après deux reports successifs, il ne fallait pas rater la troisième possibilité, même si celle-ci s'annonçait en janvier, au cœur de la période hivernale durant laquelle les dépressions se succèdent dans le Finistère. Vacances de Noël et week-ends ont été sacrifiés. Il a également fallu l'instruction en urgence par la DGA d'une dérogation pour reporter la maintenance programmée du C-130 et prolonger de quelques jours l'ultime butée.

Une fenêtre météo courte

La fenêtre météo a été très courte : le retour de la flottille au port de Brest deux heures après le largage s'est fait sous un orage de grêle, justifiant in fine les efforts d'adaptation des équipes pour se donner toutes les chances de saisir l'opportunité et tenir le créneau. La qualification à l'aérolargage de l'Ecume va maintenant se poursuivre au premier semestre 2016 avec la réalisation de deux essais dans des conditions de difficulté croissante – poids du fardeau plus lourd, hauteur de largage plus élevée, conditions environnementales plus sévères –, mettant en œuvre la même organisation, qui a fait ses preuves. C'est au prix de ces efforts collectifs que les commandos pourront se voir doter fin 2016 d'un parc d'Ecume pleinement qualifiées par la DGA pour leurs missions opérationnelles. ■

DGA

PHOTOS : J.-P. PONS©MARINE NATIONALE

Réception sur l'eau sans dommage. Les commandos prennent ensuite possession de l'embarcation.

Le rôle du Service des essais et des expérimentations aéronautiques de la Défense

Créé en 2012, le Service des essais et des expérimentations aéronautiques de la Défense (Seaad) apporte au ministère une expertise dans le domaine des essais et des expérimentations en vol. Organisme interarmées placé sous l'autorité du chef d'État-Major des armées, il est actuellement commandé par un ingénieur général de l'armement. Il est chargé de coordonner les activités d'essais et d'expérimentations en vol et de s'assurer de l'adéquation des moyens afférents, en particulier au travers de l'élaboration de leur plan de charge. Il exerce un rôle de conseil dans l'organisation des campagnes complexes d'essais et d'expérimentations aéronautiques. Il intervient au stade de prescription auprès des commanditaires pour la prise en compte de la planification des moyens, au stade de préparation et de réalisation auprès des maîtres d'œuvre pour l'analyse des risques, l'analyse critique des documents afférents à la campagne et la maîtrise des risques de circonstance, et au stade de capitalisation pour le retour d'expérience méthodologique des campagnes.

CONVENTION D'AFFAIRES FRANCO-BRITANNIQUE DES INDUSTRIES DE DÉFENSE À RENNES

Du 1er au 3 février, à Bruz, près de Rennes, s'est tenue la seconde édition de la conférence franco-britannique « *Doing Business Together* » des industries de défense. Le thème retenu pour cette édition était : « *training & simulation/engineering systems* ». Coorganisé par Northen Defence Industries, Bretagne Développement Innovation, la Mission pour l'électronique, l'information et les télécommunications de l'Ouest et le cabinet Victanis, cet événement avait pour objet de faire connaître les opportunités de marché au Royaume-Uni, d'identifier les besoins technologiques présentés par les grands maîtres d'œuvre présents, d'établir des contacts qualifiés avec les donneurs d'ordre, et enfin de travailler sur les complémentarités entre PME françaises et britanniques pour se positionner sur des marchés porteurs. Près de 150 participants français et britanniques du secteur étaient présents à cette convention soutenue par le ministère de la Défense, la Direction générale de l'armement et leurs homologues anglais. Elle fait suite à une première édition qui s'était tenue en Grande-Bretagne en 2014.

DR

LA DGA COMMANDE 4 AVIONS C-130J

©US AIR FORCES

La Direction générale de l'armement a commandé à l'armée de l'Air américaine quatre Hercules C-130J neufs le 29 janvier. Deux des quatre appareils disposeront d'une capacité de ravitaillement en vol d'hélicoptères. Cette commande fait suite à la décision prise par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le 15 décembre en Comité ministériel d'investissement. Les deux premiers avions seront livrés fin 2017 et début 2018 et les deux ravitailleurs en 2019. Ces appareils viendront renforcer le segment médian de la flotte de transport tactique de l'armée de l'Air, actuellement composé de C-160 Transall et C-130H Hercules. Ces aéronefs sont particulièrement sollicités et éprouvés par les différentes opérations extérieures dont les conditions environnementales mettent à rude épreuve les matériels. Mesure phare de l'actualisation de la loi de programmation militaire, cette acquisition a été réalisée dans des délais très brefs. Elle est effectuée dans le cadre d'une procédure d'acquisition *Foreign Military Sales*. Elle comprend également le système de soutien, la formation du personnel et le maintien en condition opérationnelle initial.

DGA : CRÉATION D'UNE UNITÉ DE MANAGEMENT HÉLICOS/MISSILES

Les activités relatives aux opérations d'armement et aux études en amont dans le domaine des missiles ont été regroupées avec celles des hélicoptères au sein d'une nouvelle unité de management baptisée HMI pour hélicoptères et missiles. Jusqu'à présent, les activités de management d'opérations drones étaient menées au sein de l'unité missiles et drones puisque ces derniers étaient à leur naissance très voisins des missiles. Mais leur évolution les rendant aujourd'hui plus proches d'un avion de mission, leur rattachement au domaine aéronautique avions de combat et de transport devient plus pertinent compte tenu de synergies techniques et industrielles. Le projet Neuron a de ce fait été rattaché à l'unité de management qui est en charge des drones de combat.

DPID
Mission protection

Mise en place en 2014, la Direction de la protection des installations, moyens et activités de la Défense (DPID) joue aujourd'hui un rôle central dans la protection des sites sensibles et de Défense. Coordinatrice des différents acteurs de défense-sécurité, elle mène également une réflexion face aux multiples menaces.

Terrorisme, malveillance interne, cyberattaques, autant de menaces de plus en plus diverses et complexes qui ont poussé le ministère de la Défense à créer une entité dédiée à la fonction « défense-sécurité ». Mise en place dès l'été 2014 dans le cadre d'une structure de préfiguration, la Direction de la protection des installations, moyens et activités de la Défense (DPID) est aujourd'hui pleinement opérationnelle. Instance de direction, de coordination et d'expertise, elle a pour mission de garantir au ministre de la Défense que les installations, les moyens et les activités de la Défense sont protégés contre les actes malveillants ou hostiles, les atteintes au secret de la Défense nationale et la cybermenace. Cette mission inclut en premier lieu la protection de la dissuasion, au titre de la responsabilité du ministre en matière de contrôle gouvernemental de l'intégrité des moyens des forces nucléaires. Par ailleurs, la DPID intervient également dans la préservation du potentiel scientifique et technique ainsi que dans le maintien de la continuité de l'activité ministérielle en cas de crise. Enfin, c'est elle qui dans le cadre du Comité directeur de la fonction « défense-sécurité », élabore et propose au ministre de la Défense, sous l'autorité directe duquel elle est placée, un « plan d'actions général » qui définit la politique globale de protection.

Fédérer les énergies

Le périmètre d'action de la DPID couvre bien entendu les personnels ainsi que les installations du ministère, mais également les opérateurs et les industries relevant des secteurs d'importance vitale liés à la Défense : direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et les grands groupes industriels (Airbus Group, Thales…). Soit environ, 268 000 agents civils et militaires, 4 000 emprises ministérielles, ainsi que 4 000 entreprises dont 360 PME dites « stratégiques ».
Avec un effectif de moins de 30 personnes, civils et militaires (dont deux réservistes opérationnels) issus d'horizons variés (Défense, Intérieur, CEA…), la DPID fonctionne de manière transverse, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs du ministère *« Il n'y a pas un état-major,* résume le contre-amiral Renaudeau, directeur de la protection

L'officier de sécurité, maillon essentiel de la chaîne sécurité

Désigné par son commandement, l'officier de sécurité occupe un rôle central dans le domaine de la défense-sécurité. Il est à ce titre un relais essentiel de l'action de la DPID et est investi de quatre grandes fonctions. Outre la direction, traditionnelle, du bureau de protection du secret (gestion des habilitations par exemple) :
✔ Il est le correspondant de la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense et des services enquêteurs.
✔ Il a pour mission de fixer les règles et les consignes de sécurité à mettre en œuvre concernant les personnes et les informations ou les supports classifiés et d'en contrôler l'application.
✔ Il participe à l'instruction et à la sensibilisation du personnel.
✔ Il est chargé du contrôle des accès aux zones protégées.

A. MONOT©MARINE NATIONALE

Le périmètre d'activités de la DPID comprend la protection des moyens de dissuasion (ici un sous-marin nucléaire lanceur d'engins).

■■■ des installations, moyens et activités de la Défense. *Avant la création de la DPID, un certain nombre de structures exerçaient d'ores et déjà des responsabilités en matière de défense-sécurité, mais il manquait un lien. Nous avons surtout fédéré les énergies.* » Une « superstructure » de direction, de coordination et d'impulsion, mais aussi de réflexion, nécessaire face à des menaces de plus en plus variées. *« Aujourd'hui, les terroristes ne vont plus uniquement s'intéresser aux installations dites sensibles, mais aussi essayer de viser des sites du ministère plus ouverts sur l'extérieur »*, poursuit-il. Cette menace terroriste peut elle-même être aggravée par de la malveillance interne, l'utilisation de drones ou des cyberattaques. Enfin, il faut ajouter à ce large éventail le risque d'espionnage qui reste toujours une préoccupation majeure.

Sensibiliser les personnels

« Afin de mener à bien cette action de protection, le premier enjeu consiste à identifier et à apprécier nos vulnérabilités au travers du renseignement et de l'analyse de la menace. Cependant, nous ne sommes pas une agence de renseignement, mais bien un "client" des services de renseignement ! », explique le contre-amiral Frédéric Renaudeau. La Direction de la protection et de la sécurité de la Défense, avec laquelle les relations sont étroites et quotidiennes, est le principal interlocuteur de la DPID. Cette dernière peut également se baser sur l'expertise d'autres entités liées à la communauté du renseignement comme l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste par exemple.

« Nous allons devoir faire avec ces menaces durant des années. Il ne faut pas que cela nous empêche de vivre, en revanche, nous devons être capables de nous protéger. Il est donc impératif que chacun se sente concerné », ajoute le directeur. La DPID a ainsi identifié cinq grands axes d'efforts. Ils concernent les domaines du renseignement, de l'organisation de la protection, des équipements de protection, de la cybersécurité ainsi que de la sensibilisation des personnels.

Pour ce dernier domaine, *« l'information des agents du ministère doit se faire régulièrement, d'une manière non anxiogène et avec beaucoup de pédagogie »*, souligne le contre-amiral. C'est d'ailleurs le but, par exemple, du guide du ministère de la Défense sur le bon usage des médias sociaux. De la même façon, les « rapports d'étonnement », c'est-à-dire le signalement de tout comportement et situation inhabituels, doivent devenir un réflexe et le rôle des officiers de sécurité doit être redynamisé (lire l'encadré). Concernant les équipements de protection (caméras de surveillance, capteurs d'intrusion…), les acquisitions de matériel seront à l'avenir conduites dans le cadre d'une opération d'ensemble, comme pour le pilotage d'un programme d'armement. L'objectif étant bien d'homogénéiser les besoins et de standardiser les réponses. Cette logique de rationalisation est aussi appliquée pour les ressources humaines. *« Nous nous sommes intéressés aux différentes catégories de personnel qui assurent la fonction de protection : militaires des forces armées, y compris les réservistes opérationnels, gendarmes spécialisés, agents civils du ministère et agents privés, et nous réfléchissons à la manière la plus efficiente d'utiliser cette ressource »*, indique le directeur. Enfin, la DPID est également très impliquée dans des travaux interministériels, comme la refonte de l'Instruction générale interministérielle 1300 relative à la protection du secret de la Défense nationale, ou la lutte contre l'utilisation malveillante des drones. Un très vaste champ d'action donc. ■

Samantha Lille

La cybersécurité fait partie des missions de la DPID.

R. CONNAN©DICOD

Les activités d'importance vitale sous surveillance

La Direction de la protection des installations, moyens et activités de la Défense est responsable de l'application ministérielle du dispositif national (piloté par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale) de la sécurité des activités d'importance vitale. Celui-ci concerne, pour le secteur militaire, les principaux services du ministère de la Défense, ainsi que les industries d'armement essentielles à la satisfaction des besoins de la Défense, désignés opérateurs d'importance vitale. Pensé après les attentats du 11 septembre 2001, ce dispositif instaure un dialogue régulier avec les opérateurs et un véritable partenariat public-privé sur les questions de défense et de sécurité, notamment liées à la menace terroriste : renseignement, cybersécurité, relations avec les forces de sécurité intérieures, plan Vigipirate, etc.

Offre sélectionnée par

GMPA Ensemble pour la défense de votre sécurité.

FRP P XQLFDWLRQ j FDUDFWqUH SXEOLFLWDLUH HW SURP RWLRQQHO

Résultat 2015 : 3,02 % net*

Préparez votre avenir, avec une épargne sécuritaire et performante

Pour en savoir plus, rendez-vous sur gmpa.fr

Pour la réalisation de vos projets, Épargne Retraite 2 vous permet de constituer à votre rythme une épargne solide et disponible à tout moment.

- Des frais de gestion annuels faibles : 0,36 % sur le fonds garanti en euros (Actif Cantonné ASAC)
- Frais sur versements dégressifs : de 2 % à 0,90 %

Disponible en version multisupports avec Épargne Retraite 2 Plus

- Le Fonds Euros garanti
- 48 supports en unités de compte**
- 4 arbitrages annuels et options d'arbitrages automatiques gratuits
- RULHQWDWLRQV GH JHVWLRQ SRXU YRXV VLP SOLILHU OD YLH HW RSWLP LVHU OD JHVWLRQ ¿QDQFLqUH GH YRWUH pSDUJQH

Contrats à nouveau primés en 2014, 2015 et 2016

Excellence 2015 – Épargne Retraite 2 Plus · Sélection Premium Épargne 2015 - 2016 · Grand Prix 2015 de la Performance sur 20 ans – Le Revenu · Grand Trophée d'Or 2016 des contrats d'Assurance Vie – Le Revenu

7DX[DQQXHO GH SDUWLFLSDWLRQ DX[EpQp¿FHV GX VXSSRUW HQ HXURV QHW GH IUDLV GH JHVWLRQ DQQXHOV KRUV SUpOqYHP HQWV VRFLDX[HW ¿VFDX[/ HV SHUIRUP DQFHV SDVVpHV QH SUpMXJHQW SDV GHV SHUIRUP DQFHV IXWXUHV HW QH VRQW SDV FRQVWDQWHV GDQV OH WHP SV
7RXW LQYHVWLVVHP HQW VXU GHV VXSSRUWV HQ XQLWpV GH FRP SWH FRP SRUWH GHV ULVTXHV ¿QDQFLHUV / ¶DVVXUHXU QH JDUDQWLW SDV OD YDOHXU GHV XQLWpV GH FRP SWH FHOOH FL SRXYDQW HWUH VRXP LVH j GHV ÀXFWXDWLRQV j OD KDXVVH FRP P H j OD EDLVVH HQ IRQFWLRQ GH O¶pYROXWLRQ GHV P DUFKpV ¿QDQFLHUV

& RQWUDW G¶DVVXUDQFH YLH GH JURXSH H[SULP p HQ HXURV HW RX HQ XQLWpV GH FRP SWH VRXVFULW SDU $ 6 $ & DXSUqV G¶$ OOLDQ] (QWUHSULVH UpJLH SDU OH & RGH GHV DVVXUDQFHV Vp OHFWLRQQp SDU OH * 0 3$ & RXUWLHU * HVWLRQQDLUH) $ 3 (6 ' LIIXVLRQ 6 $ 6 GH & RXUWDJH DX FDSLWDO VRFLDO GH ¼ 1 2 5 ,$ 6 5 & 6 3DULV % 6 LUHW $ 3 (= * DUDQWLH ¿QDQFLqUH HW DVVXUDQFH GH UHVSRQVDELOLWp FLYLOH SURIHVVLRQQHOOH FRQIRUP HV DX[DUWLFOHV / HW GX & RGH GHV DVVXUDQFHV

PRÉVOYANCE ÉPARGNE-RETRAITE FAPÈS DIFFUSION

E. FEFERBERG©AFP/POOL

Le 16 novembre, le chef de l'État s'exprimait devant le Congrès à Versailles.

Article 42.7

L'Union européenne fait la force

Le 13 novembre 2015, la France est attaquée sur son territoire par Daech. Trois jours plus tard, François Hollande, président de la République, s'adresse aux parlementaires réunis en Congrès à Versailles. À cette occasion, il demande l'assistance de l'Europe en vertu de l'article 42.7 du traité sur l'Union européenne.

« *J'ai demandé au ministre de la Défense de saisir dès demain ses homologues européens au titre de l'article 42.7 du traité sur l'Union qui prévoit que lorsqu'un État est agressé, tous les États membres doivent lui apporter solidarité face à cette agression, car l'ennemi n'est pas un ennemi de la France, c'est un ennemi de l'Europe.* » Par ces mots prononcés trois jours après les attentats du 13 novembre 2015 devant les députés et les sénateurs réunis en Congrès à Versailles, François Hollande réalisait une première pour la France et pour un pays de l'Union européenne : recourir au titre V du traité sur l'Union européenne (TUE), article 42, alinéa 7.

Qu'est-ce que cet article quasi inconnu des Français avant la déclaration du président de la République ? Comment impacte-t-il la Défense française et plus largement l'Union européenne ?

Depuis plus de soixante ans, une succession de traités a construit l'Europe. Celui sur l'Union européenne signé en 1992 et entré en vigueur en novembre de l'année suivante – connu sous le nom de traité de Maastricht – repose sur trois piliers qui ont eux aussi évolué grâce à des traités réformateurs. Les articles qui intéressent particulièrement la Défense au lendemain des attentats de 2015 sont ceux consacrés à la politique de sécurité et de défense commune.

Dans le traité sur l'Union européenne, au titre V, article 42.7, il est écrit : *« Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres. Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. »*
La clause de défense mutuelle mise en place par l'article 42.7 est née avec le traité réformateur de Lisbonne, entré en vigueur en décembre 2009, qui modifiait les articles 42 à 46. Ainsi, si l'un des États membres fait l'objet d'une agression, les autres ont un devoir d'assistance à son égard.
Cette clause ne doit pas être confondue avec celle de solidarité prévue dans l'article 222 du même TUE. Elle prévoit une aide matérielle, financière, voire même militaire, de la part des pays membres en cas de problèmes majeurs comme des attentats terroristes ou encore une catastrophe naturelle importante, survenus sur le sol d'un autre pays membre. Cependant, cette clause n'envisage pas d'appui sur un théâtre d'opérations extérieures par exemple.

Toute l'Europe unie répond oui

C'est pourquoi, dès le 17 novembre 2015, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, invoquait la clause de défense mutuelle, demandant à Bruxelles une participation militaire accrue sur certains théâtres extérieurs où la France est engagée, plus particulièrement *« un appui à titre bilatéral en Irak et en Syrie »* pour lutter plus efficacement contre le groupe armé terroriste Daech. Les 28 pays de l'Union ont approuvé la demande du ministre de la Défense français à l'unanimité.
Un soutien qui s'est exprimé par la voix de Federica Mogherini, haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité : *« L'Europe est une union, l'Europe est une communauté. La France a été attaquée, l'Europe entière a été attaquée. Mais pas seulement l'Europe, aussi le Liban, la Russie, l'Égypte, la Turquie, l'Irak, le peuple syrien. C'était une attaque non seulement contre la civilisation européenne – ce qui était clairement le cas – mais aussi, je dirais, contre les racines communes de nos civilisations. Contre la civilisation. […] L'Europe est unie, et demande à la communauté internationale et à nos voisins du monde arabe de montrer la même unité, la même détermination. Aujourd'hui la France demande l'aide et l'assistance de toute l'Europe. Et aujourd'hui, toute l'Europe, unie, répond oui. »*
Depuis cet appel, de nombreux partenaires européens ont fait connaître leur intention de soutenir la France dans ce combat. Aujourd'hui, cela se traduit concrètement sur le terrain. Au Levant, une dizaine de pays européens soutiennent la France, notamment au sein de la coalition. Parmi eux figurent l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède. Ce soutien s'exprime de façons multiples, principalement par des appuis dans le domaine du renseignement, du ravitaillement, de la logistique, du transport aérien, ou encore par une contribution renforcée au volet formation des forces irakiennes de sécurité intérieure.
Au Sahel, une quinzaine de partenaires européens, dont certains avaient déjà répondu présents lors du déclenchement de l'opération Serval en 2013, soutiennent la France, que ce soit par un appui direct à la force Barkhane, ou de manière indirecte, dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali ou de la Mission européenne de formation des forces armées au Mali. Cette option de soutien « indirect » est très souvent invoquée par les partenaires européens de la France : Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Finlande, mais également République tchèque, Autriche, Luxembourg, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Lettonie et Lituanie.
L'ensemble de ces contributions s'effectue dans le respect de la politique de sécurité et de défense des États membres. Les parlements allemand et britannique ont ainsi dû donner leur accord pour une intervention militaire à l'étranger. Invoquer cette clause permet également de préserver la neutralité de certains pays membres dont le soutien s'oriente davantage vers un appui humanitaire ou logistique (comme l'Autriche, l'Irlande ou encore Malte).
François Hollande, en invoquant l'article 42.7, a d'abord fait passer un message fort à l'UE : pour combattre les groupes armés terroristes, en Europe comme en dehors de ses frontières, les mots ne suffisent plus, les actes sont indispensables. ■

Flora Cantin

Déploiement des forces françaises

Plus de 34 000 militaires français sont déployés quotidiennement en France comme à l'étranger. Il existe un lien indissociable entre la protection du territoire national et les opérations extérieures (opex). Dans le cadre de ces opex, la France concentre ses efforts sur la lutte contre le terrorisme : dans la bande sahélo-saharienne, où elle agit aux côtés de ses partenaires du G5 Sahel pour empêcher la résurgence d'un sanctuaire terroriste. Au Levant, où elle travaille en coalition pour affaiblir Daech en appuyant les forces locales qui s'engagent, au sol, contre les éléments de ce groupe terroriste.

Les pionnières

Aurore, Edwige, Christelle, Audrey, Magali et Anne-Cécile, comme d'autres femmes avant elles, ont été les premières à occuper des postes ou à endosser des responsabilités dans des domaines qui auparavant étaient réservés aux hommes. Elles évoquent leurs parcours qui forcent l'admiration.

DR

Christelle – caporal-chef – 33 ans

Domaine précurseur : commando parachutiste de l'air
Fonction actuelle : instructrice à l'École de l'air de Salon-de-Provence

C'est parce qu'elle souhaite changer de vie et bénéficier d'un environnement encadré que Christelle pousse à 20 ans la porte du centre de recrutement de l'armée de l'Air de Toulouse. L'armée, elle ne connaît pas, mais elle ne veut ni monter dans un avion ni sauter en parachute. Très sportive, elle est dirigée à l'issue des tests de recrutement vers les unités des fusiliers commandos de l'Air, particulièrement exigeantes physiquement et mentalement. *« Cela a été le déclic, je me suis dit que c'était un défi comme un autre à relever. »* Elle intègre alors le commando parachutiste de l'air n°20 de Villacoublay. *« Cela n'a pas été évident, j'étais la seule fille à vouloir faire autre chose que de la force protection »,* se souvient la jeune femme. Pourtant, son CV en dit long sur le chemin parcouru depuis. Elle est brevetée moniteur de techniques d'autodéfense en 2007 (la première déjà !), passe instructeur la même année, chef d'équipe reconnaissance, neutralisation, enlèvement et destruction d'engins explosifs en 2008, puis elle valide son stage de trois mois au sein du groupement d'entraînement spécialisé à Djibouti. En 2010, elle est la première femme à avoir terminé et réussi le stage commando spécialisé organisé par le Centre national d'entraînement commando de Mont-Louis : elle arrive 6e sur 11. Elle complète sa formation commando en validant quelques temps plus tard le stage Attila (quatre mois) organisé par l'Escadron de formation des commandos de l'air basé à Dijon. Elle devient alors la première femme (et la seule à ce jour) brevetée commando spécialisé, arborant sur l'épaule droite de son treillis le signe distinctif « commando parachutiste de l'air ». Depuis 2011, elle est aussi qualifiée auxiliaire médicale au combat et monitrice secouriste.

Ses missions : le Tchad quatre fois, les Émirats arabes unis, le Togo, Djibouti. Mais c'est le Mali, en janvier 2013, qui l'a le plus marqué. *« J'effectuais ma première mission en tant que commando spécialisé. Nous sommes arrivés quelques jours après le déclenchement de l'opération Serval. C'était très rustique. La cohésion y était forte. J'ai beaucoup appris au cours de cette mission Patex (renseignement auprès de la population) ».* Après douze ans d'action et d'abnégation, elle a rejoint l'École de l'air basée à Salon-de-Provence *« parce que j'aspirais à une autre vie »*, commente-t-elle. Cette GI Jane – surnom donné par ses collègues – instruit désormais les élèves officiers au secours au combat et aux techniques d'autodéfense, et souhaite devenir sous-officier. **Xave Gaspard**

DR

Edwige – ingénieur général de l'armement – 61 ans

Domaine précurseur : grade d'ingénieur général de l'armement.
Fonction actuelle : directrice déléguée sécurité-sûreté auprès de l'administrateur général du CEA et directrice centrale de la sécurité.

Diplômée de l'École polytechnique en 1973, Edwige commence sa carrière en 1978 au sein de la Délégation générale pour l'armement (aujourd'hui Direction générale de l'armement, DGA) dès son diplôme de l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace en poche. Chargée d'études à ses débuts, elle devient responsable de la préparation du programme de satellites d'observation Hélios. En 1992, elle est nommée directrice adjointe de l'équipe de l'Union de l'Europe occidentale, en charge des études de systèmes spatiaux d'observation. En parallèle, de 1989 à 1994, elle endosse les fonctions de conseillère pour les affaires de Défense au sein des ministères successifs chargés de l'espace. À partir de 1994, elle se tourne vers la dissuasion. Elle exerce, à la DGA, les responsabilités de chef du département études générales, puis de sous-directrice, chef de la division « systèmes et techniques » au sein du service des programmes nucléaires. En mai 1999, elle devient sous-directrice des affaires nucléaires, biologiques et chimiques. En 2000 à 46 ans, Edwige est la première femme à accéder au grade d'ingénieur général de l'armement. « *Lors de l'annonce de ma nomination, j'ai ressenti un grand bonheur et une immense fierté. J'ai pensé à ma famille, qui m'a soutenue tout au long de mon parcours. Pour moi, cette nomination constituait une étape et non une fin. Je l'ai aussi ressentie comme une marque de reconnaissance de la part de ma hiérarchie, m'obligeant en quelque sorte à être digne de cette confiance. Ce fut aussi une formidable opportunité pour transmettre aux jeunes femmes tout l'intérêt de ces métiers de l'armement et pour les convaincre qu'elles y ont toute leur place et qu'elles peuvent y faire des carrières passionnantes et accéder aux plus hauts niveaux de responsabilité* », témoigne l'intéressée. L'année suivante, Edwige rejoint le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) comme directrice adjointe des applications militaires. En 2008, elle est nommée directrice du pôle « maîtrise des risques » du CEA et directrice centrale de la sécurité. Depuis janvier, elle est directrice déléguée sécurité-sûreté auprès de l'administrateur général du CEA et conserve ses responsabilités de directrice centrale de la sécurité. Mariée et mère de trois enfants, Edwige est commandeur dans l'ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur. Elle est membre de l'Académie des technologies, du Conseil général de l'armement ainsi que du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales. Elle est également titulaire du brevet de pilote d'avion et marraine de la promotion Supaero 2014. **Jean-Marc Daubin/DGA**

Magali – capitaine de corvette – 38 ans

Domaine précurseur : commandement d'un centre d'incendie et de secours puis d'un groupement de marins-pompiers de Marseille
Fonction actuelle : commandant du groupement Sud du Bataillon de marins-pompiers de Marseille

Magali a trouvé sa voie à 15 ans à l'issue d'un stage d'observation effectué chez les sapeurs-pompiers. Après avoir obtenu un DUT « hygiène-sécurité-environnement » à Marseille, elle contacte le bureau chargé du recrutement du Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM). Magali entre au BMPM en 1998 pour y effectuer son service militaire volontaire. Quinze mois durant, elle découvre le quotidien des marins-pompiers, prend part aux gardes opérationnelles, se mêle aux équipages, appréhende la vie en caserne. Elle occupe en parallèle les fonctions d'officier qualiticien au Centre d'entraînement aux techniques d'incendie et de survie du BMPM. Ses diplômes lui permettent d'intégrer un cursus d'officier en 2000. Elle entame sa carrière en tant qu'officier en quatrième (4e adjoint au chef de centre) au centre d'incendie et de secours (CIS) de Louvain, puis officier en troisième au CIS de Saint-Pierre. Elle est ensuite affectée à l'état-major du BMPM, au sein de la division opérations, avant de revenir en CIS pour occuper le poste d'officier en second à Plombières. Comme tous les officiers du BMPM qui, une affectation durant, quittent le bataillon pour intégrer une unité de la Marine nationale, Magali occupe la fonction d'officier sécurité chargé de prévention au Centre d'instruction navale de la Marine nationale de Saint-Mandrier. À son retour, en 2010, elle prend le commandement du CIS de Saint-Pierre, devenant la première femme officier à occuper cette fonction. Puis elle est durant deux ans coordonnateur et responsable pédagogique des formations opérationnelles à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers. En septembre 2014, Magali prend le commandement du groupement Sud, devenant cette fois-ci la première femme officier à prendre ces fonctions depuis la création du BMPM en 1939. Désormais à la tête d'un groupement opérationnel rassemblant sept CIS, soit près de 600 personnes, répartis sur 147 km² et 35 km de façade maritime, Magali se dit honorée et prête à accomplir sa mission : garantir aux Marseillais la disponibilité opérationnelle des casernes réparties dans sa zone de compétence. **Service communication BMPM**

©BMPM

X. SIDANER©SGA

Aurore – colonel – 41 ans

Domaine précurseur : conseil, analyse et expertise sur toutes affaires pénales touchant les militaires.
Fonction actuelle : adjoint au chef de la division des affaires pénales militaires, détachée pour trois ans

Elle a troqué sa robe de magistrat pour la tenue d'officier, mais sans pour autant tirer un trait sur son statut de magistrat. Et pour cause. Aurore est magistrat-colonel au sein de la Direction des affaires juridiques, détachée depuis décembre 2014 à la division des affaires pénales militaires. Elle a auparavant exercé comme juge d'instruction, puis à la Chancellerie, avant d'être mise à disposition de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Alors vice-procureur à Paris et soucieuse d'alterner des fonctions juridictionnelles et administratives, elle consulte la fiche de poste « d'adjoint au chef de la division des affaires pénales militaires » et décide de sauter le pas. Elle rejoint la Défense sur un poste à part, dans une division qui l'est tout autant.

Au quatrième étage d'un bâtiment situé sur la parcelle Ouest de Balard se traite un grand nombre d'affaires à la lisière du pénal et du disciplinaire. Pour ces infractions commises par des militaires telles que désertions, violences ou délits plus complexes, il s'agit de rédiger des « avis avant poursuite », et de maintenir un dialogue avec l'autorité judiciaire.

Dans ses attributions figure aussi l'instruction des demandes de déclassification de pièces protégées au titre du secret de la défense nationale, et formulées par les juridictions pour les besoins de leurs enquêtes.

Ce volet quasi judiciaire s'accompagne d'un rôle de soutien et de conseil, cœur des missions du Secrétariat général pour l'administration, dont dépend la direction des affaires juridiques. En tant qu'expert en droit pénal et procédure pénale, c'est vers la division que se tournent naturellement les services du ministère et les états-majors dès lors que des questions se posent dans ce domaine. Et elles sont nombreuses. *« La judiciarisation des conflits et plus largement la tendance à la pénalisation des comportements impactent l'action des armées »*, souligne Aurore.

D'où la nécessité de former et de sensibiliser les acteurs de la Défense : ce troisième axe de ses attributions se prolonge par des échanges réguliers avec le monde judiciaire, s'appuyant notamment sur des partenariats entre grandes écoles. *« Le pénal et le militaire se regardent l'un l'autre »*, glisse la magistrat-colonel, qui se dit *« passionnée par ce qu'elle fait »*. Un détachement heureux.

Xavier Sidaner/SGA

Audrey – Médecin en chef – 41 ans

Domaine précurseur : conception et mise en œuvre du premier laboratoire P3 militaire projetable, déployé en Guinée.
Fonction actuelle : chef du service de biologie médicale à l'HIA Bégin, praticien en hygiène et professeur agrégé du Val-de-Grâce

DR

Reportage d'une infirmière convoyeuse sur Casa « nurse »

DR

Anne-Cécile – colonel – 45 ans

Domaine précurseur : chef de corps
Fonction actuelle : chef du bureau conception 4D à la division « système d'information et de communication » – appui au commandement à l'état-major du commandement des forces terrestres

Petite-fille d'un officier chef-mécanicien dans la marine marchande, Anne-Cécile sait très tôt qu'elle souhaite exercer un métier qui lui permettra de servir son pays et de se dépasser physiquement. Cependant, l'armée de Terre n'a pas été un choix immédiat. Car en 1988, lorsqu'elle se présente au Centre de recrutement de Lyon bac C en poche, elle ne peut accéder qu'aux classes préparatoires scientifiques du Prytanée national militaire de La Flèche (le seul à accepter des femmes) pour passer les concours de l'Ensieta, de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr ou de l'École de l'air. Au sein de cette dernière, le concours de pilote de chasse n'est pas encore ouvert aux femmes, tout comme celui de la Marine. Après deux ans de prépa, Anne-Cécile entre à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. *« Certains de mes camarades ont vu ma présence comme une "erreur d'orientation" et la vie à l'école a parfois été difficile. Mais j'en garde un bon souvenir, notamment grâce à mon encadrement direct. »* Elle choisit l'arme des transmissions, qui offre des postes aussi bien sur le terrain que sur des réseaux d'infrastructure. À l'issue de son stage à la division d'application des transmissions de Montargis, elle rejoint, en 1994, le 51e régiment de transmissions de Compiègne comme chef de section, puis officier adjoint. Elle passe ensuite officier adjoint, commandant d'unité, puis officier traitant au bureau opérations du 53e régiment de transmissions, à Lunéville. Après un parcours sans faute au sein de différentes entités parisiennes dont le Collège interarmées de Défense, elle est affectée en 2009 comme chef du bureau opérations et instruction du 40e régiment de transmissions, à Thionville. Elle y reviendra en juin 2013 comme chef de corps. *« Commander est une responsabilité très lourde mais gratifiante. Il faut être exigeant avec ses subordonnés mais surtout les aimer et les comprendre. Ainsi, on peut les pousser à donner le meilleur d'eux-mêmes. »* Le regard de ses pairs masculins ? *« Une vraie camaraderie pour la plupart, voire de l'amitié avec certains. Il est important d'avoir des personnes dans la même situation de responsabilité avec qui discuter et pouvoir avancer. »* Celle qui fait la fierté de sa famille et de ses deux filles va rejoindre l'inspection générale de l'armée de Terre à Paris.

X. G.

Audrey n'a pas 18 ans et vient de passer le bac quand elle réussit le concours d'entrée de l'école de Santé navale, à Bordeaux. C'est décidé, elle servira au sein du Service de santé des armées. Elle suit alors pendant huit ans le même cursus que tous les étudiants en faculté de médecine, complété de nombreux stages et enseignements spécifiques tels que la médecine tropicale, aéronautique, ou de l'avant. Dès 1998, elle se passionne pour la microbiologie et les risques infectieux. Elle repasse alors très vite des concours pour rejoindre la biologie médicale avec l'idée de faire de la microbiologie.

Elle termine son cursus de formation spécialisée en 2008, se retrouve chef de service par intérim en septembre 2009, puis chef de service en avril 2010 à l'hôpital d'instruction des armées Bégin et est nommée professeur agrégé en 2012. Les grands thèmes de son travail ? La résistance aux antibiotiques, la réponse aux agents émergents (nouveaux virus), l'hygiène, la formation opérationnelle dans les risques infectieux. Lorsque, en avril 2014, apparaît l'épidémie Ebola, Audrey et son équipe se mettent en posture de pouvoir répondre et d'accueillir des patients infectés. *« C'était la première fois que nous soignions des patients infectés par Ebola en France. Au départ, très peu d'équipes se pressaient pour les prendre en charge. Nous avons été les premiers prêts dans notre laboratoire P3 et dans les services cliniques. Nous avons donc accueilli les deux seuls patients atteints. »* Après ce succès, elle est nommée, en novembre, pilote pour mettre en œuvre le laboratoire militaire P3 projetable qui sera déployé au Centre de traitement des soignants de Guinée. En deux mois et demi, Audrey, avec son groupe de travail, conçoit le laboratoire, prospecte pour l'équiper en matériel de confinement et outils diagnostiques, valide les procédures techniques, définit le format en ressources humaines et organise la formation des techniciens. À cet effet, un second laboratoire P3 est créé pour dispenser aux équipes sur le départ une formation aussi réaliste que possible. D'emblée le laboratoire fonctionne. La première équipe médicale part le 11 janvier 2015 tandis qu'Audrey reste à Paris pour assurer la veille opérationnelle, la participation aux groupes d'experts et la formation des équipes suivantes. Sa mission : assurer aux équipes projetées toute la biosécurité nécessaire et la technicité disponible au profit des malades. *« Cela a été une aventure humaine incroyable qui a forcé le respect de nos pairs civils et rejailli sur l'image de la médecine militaire. »* Le concept aujourd'hui éprouvé permettra d'utiliser ce laboratoire, rapatrié depuis, pour d'autres épidémies.

X. G.

Quand l'Irba traque Zika

Les techniciens de l'unité de virologie de Marseille analysent des prélèvements. Les résultats seront connus sous 48 heures.

C. LEBERTRE©DICOD

Face à l'épidémie de Zika qui touche le continent américain, l'équipe résidente de recherche en infectiologie tropicale de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba) à Marseille est sur le pied de guerre. Ce centre national de référence des arbovirus a reçu plus de 2 400 prélèvements depuis début janvier, alors qu'il en traite en moyenne 4 000 à 5 000 sur une année.

Depuis plusieurs semaines, on ne parle que d'elle. L'épidémie du virus Zika monopolise toutes les attentions, notamment celles des cinq techniciens du laboratoire de l'équipe résidente de recherche en infectiologie tropicale (Errit) – une unité de virologie de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba), antenne de Marseille – présents cet après-midi. Il est près de 14 heures et une cinquantaine de prélèvements viennent tout juste d'arriver à l'hôpital d'instruction des armées Laveran, qui abrite l'unité. Dans 48 heures, ces spécialistes devront établir un diagnostic et annoncer si les patients testés sont infectés par le virus Zika.

En 2012, le ministère de la Santé a désigné, pour un mandat de cinq ans, l'Errit comme Centre national de référence (CNR) coordonnateur des arbovirus, comprenez des virus transmis par une piqûre d'arthropode, de moustique ou de tique par exemple. C'est le cas du Zika. Identifié pour la première fois en 1947 sur un singe rhésus en Ouganda, dans la forêt qui lui a donné son nom, ce virus est transmis par les moustiques dont le moustique tigre. Ainsi, lorsqu'un malade est piqué, il est infecté et devient à son tour vecteur de la maladie. Dans les cas les plus graves, le Zika peut entraîner des complications, comme le syndrome neurologique de Guillain-Barré, qui se caractérise par une paralysie progressive des membres inférieurs. Il existe également des présomptions très fortes de corrélation entre le virus et l'apparition de microcéphalies (trop petite taille du cerveau et du périmètre crânien, souvent associée à des lésions cérébrales) chez les fœtus de femmes enceintes infectées. Fin janvier 2016, 23 pays et territoires étaient touchés par l'épidémie sur le continent américain. L'organisation mondiale de la Santé (OMS) allant même jusqu'à qualifier l'épidémie d'« urgence de santé publique mondiale ».

État grippal, éruptions cutanées, conjonctivite

Le problème actuel est que le diagnostic du virus est loin d'être évident. En effet, près de 80 % des personnes infectées ne présentent pas de symptômes, quant à ceux qui les développent, ils souffrent d'état grippal (fièvre, céphalées, courbatures) accompagné d'éruptions cutanées et/ou de conjonctivite.

Seule la recherche du virus dans le sang ou l'urine, et plus ponctuellement dans le sperme et le liquide amniotique, permet donc de confirmer qu'il s'agit du Zika. *« Jusqu'à présent, nous pensions que le virus était présent dans le sang entre trois et cinq jours, mais les connaissances évoluent au fur et à mesure de son émergence. Aujourd'hui, nous nous rendons compte que nous sommes capables de le détecter dans le sang jusqu'à sept jours après la contamination, durant une dizaine de jours dans les urines »,* explique le docteur Isabelle Leparc-Goffart, responsable du CNR des arbovirus de l'Irba. Au-delà de dix jours et en cas de résultat négatif malgré des symptômes évocateurs, un diagnostic

sérologique, basé sur une recherche d'anticorps, est effectué. Pour cette technique, tous les réactifs biologiques utilisés sont fabriqués par le CNR, seul habilité à pouvoir les produire. *« En moyenne, nous analysons entre 4000 et 5000 prélèvements par an. Depuis le mois de janvier, nous en avons déjà reçu 2400 en provenance des Antilles ou de vacanciers de retour en métropole »,* précise-t-elle. L'équipe du docteur Leparc-Goffart n'a donc pas une minute de répit ! Cependant, pour faire face aux nombreuses sollicitations, le CNR marseillais, composé en temps normal de dix personnes, a pu compter sur le renfort d'une réserviste de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires et d'un technicien de l'Irba de Brétigny. *« En plus des diagnostics, nous sommes également consultés pour nos avis de spécialistes. Je suis notamment experte au Haut Conseil de la santé publique mais aussi pour la Haute Autorité de santé et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Plus récemment, j'ai été invitée à participer à deux groupes de travail de l'OMS, l'un sur le suivi des femmes enceintes, le second sur le diagnostic Zika en général. Sans parler des nombreux conseils téléphoniques que nous prodiguons aux médecins ou aux femmes enceintes inquiètes qui nous appellent quotidiennement »,* indique la virologue entre deux réunions. Si le Zika fait actuellement beaucoup parler de lui, le CNR de Laveran doit aussi continuer d'assurer ses missions d'expertise, d'identification, de surveillance épidémiologique, de signalement et de conseil auprès des pouvoirs publics et des professionnels de santé pour les autres arbovirus tels que la dengue, le chikungunya ou le *west nile*, soit environ une trentaine de maladies infectieuses. Un travail de titan, avez-vous dit ? ■

Samantha Lille

Une recherche toujours tournée vers les forces

« Nous n'oublions pas nos forces, cela reste notre priorité », **souligne le docteur Isabelle Leparc-Goffart, responsable du Centre national de référence des arbovirus de l'Irba. En effet, si, aujourd'hui, le Service de santé des armées possède une expertise reconnue dans le domaine des arbovirus, c'est bien qu'à l'origine ce type d'infection circulait essentiellement dans les zones intertropicales et notamment en Afrique, lieux où les militaires français étaient et sont encore souvent déployés. Cette expertise, le CNR marseillais des arbovirus la maintient toujours à un haut niveau en créant notamment de nouveaux protocoles.** ***« Depuis plusieurs années, nous nous confrontons à la problématique du transport d'échantillons. Désormais, si un militaire a de la fièvre et que l'on suspecte un arbovirus, le théâtre pourra nous envoyer directement par voie postale un prélèvement de sang sur papier buvard »,*** **poursuit-elle. Une petite révolution qui va faciliter le diagnostic et la surveillance épidémiologique.** ***« Nous devons être capables de connaître la situation de la circulation des arbovirus là où se trouvent nos forces. L'objectif ultime étant de pouvoir établir le diagnostic initial d'un territoire avant même la projection de nos soldats. »***

Seule la recherche dans le sang ou l'urine permet de confirmer qu'une personne a été contaminée par le Zika.

C. LEBERTRE@DICOD

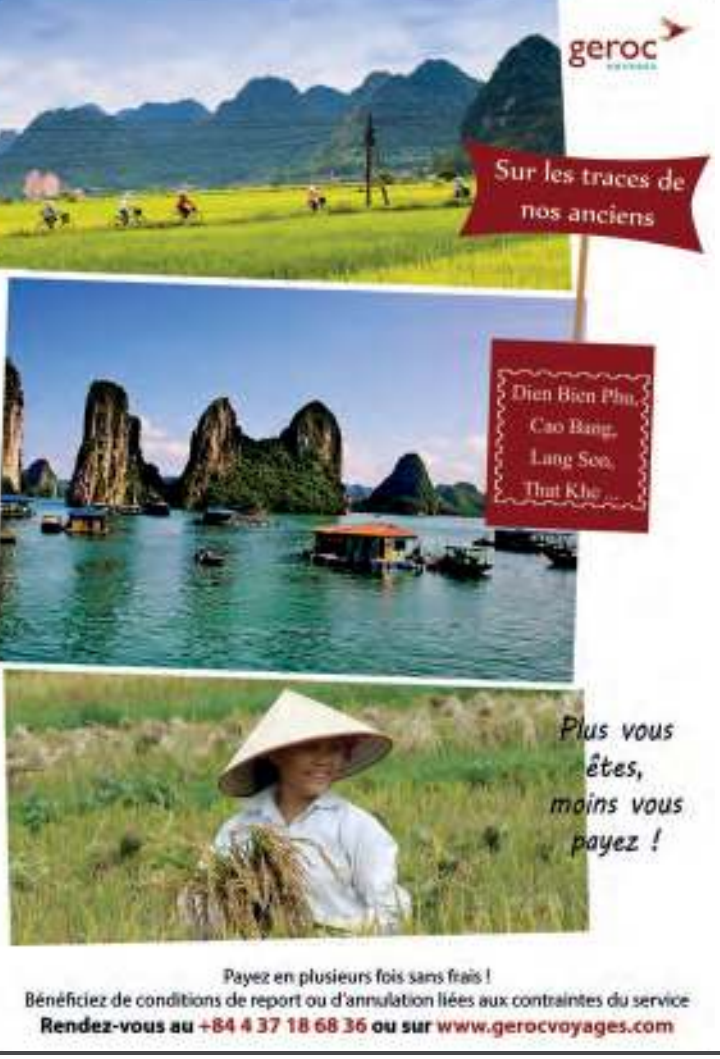

Payez en plusieurs fois sans frais !
Bénéficiez de conditions de report ou d'annulation liées aux contraintes du service
Rendez-vous au +84 4 37 18 68 36 ou sur www.gerocvoyages.com

68 pages - 65 photos - 10 €

Album photos à découvrir sur www.boutique.ecpad.fr

PAIEMENT SÉCURISÉ

Possibilité de paiement par chèque sur www.boutique.ecpad.fr
Pour tout renseignement : 01 49 60 59 88

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ecpa▶d AGENCE D'IMAGES DE LA DÉFENSE

« Le Rafale au combat »

Journal de la Défense de mars #Rafale

www.youtube.com/user/ministeredeladefense

JDEF

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DICOD

10/02 UN BILAN 2015 POSITIF POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, a présenté le bilan 2015 de la Direction générale de l'armement (DGA). Celle-ci a passé 11 milliards d'euros de contrats pour l'équipement des armées et investi 727 millions d'euros dans la recherche de Défense. Parmi les équipements majeurs livrés, on compte deux avions de transport A400M, cinq Rafale, six hélicoptères de combat Tigre, sept hélicoptères NH90 et la frégate multimissions *Provence*. Un troisième satellite d'observation Musis, deux satellites de télécommunication Comsat-NG, des véhicules pour les forces spéciales, des bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers, ainsi que le développement de l'Aster 30 B1 « nouvelle technologie » ont été commandés. Les PME ont également bénéficié des investissements de la DGA, puisque le Régime d'appui à l'innovation duale a atteint 50 millions d'euros, soit une progression de 25 % depuis 2012.
Les prises de commande à l'export ont atteint un niveau historique, estimé à 16 milliards d'euros.
Le domaine de la coopération a également connu des avancées significatives l'année dernière, notamment avec la participation allemande au programme de satellites d'observation CSO, le lancement des études de définition du système de drones navals franco-britannique dédié à la guerre des mines et la signature d'un accord entre la France, l'Italie et le Royaume-Uni pour le soutien et les évolutions des systèmes FSAF-PAAMS.

10-11/02 RÉUNION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'OTAN À BRUXELLES

Jean-Yves Le Drian s'est rendu à la réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Otan qui s'est tenue à Bruxelles. Les participants se sont mis d'accord sur un renforcement de la présence avancée de l'Alliance dans sa partie orientale. Le secrétaire général Jens Stoltenberg a annoncé que l'Alliance participera aux efforts internationaux déjà engagés pour endiguer les trafics illégaux et la crise des migrants. Le *Standing Nato Maritime Group two*, actuellement sous commandement allemand, sera chargé d'effectuer des missions de contrôle et de surveillance en mer Égée.

09/02 CÉRÉMONIE DU PRIX SERGENT VERMEILLE À L'HÔTEL DE BRIENNE

Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, a remis le prix Sergent Vermeille récompensant le travail de photographes professionnels, lors d'une cérémonie à l'hôtel de Brienne. Les participants primés n'appartenant pas au ministère de la Défense sont Édouard Elias – qui a également reçu le prix spécial du jury – et Guillaume Chauvin. Les photographes militaires récompensés sont l'adjudant-chef Jean-Raphaël Drahi et l'adjudant Mathieu Lamouliatte.

AGENDA

6 AVRIL-24 JUILLET
Exposition « Napoléon à Sainte-Hélène. La conquête de la mémoire », au musée de l'Armée, (Paris).

6 MARS-2 AVRIL
Journée nationale du réserviste sur tout le territoire.

17-20 MARS
Salon du livre, à la porte de Versailles (Paris).

©DGA/COMM – T. CHARLIER/©AFP – J. SALLES/©ECPAD – W. COLLET/©EMA – R. SENOUSSI/©DICOD – B. TACOET/© ARMÉE DE L'AIR – O. LE COMTE/©ECPAD – G. GESQUIÈRE/©ARMÉE DE TERRE

09/02 VISITE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES AU CSMV DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées (Cema), s'est rendu à Brétigny-sur-Orge (Essonne), dans l'un des trois centres du service militaire volontaire (CSMV) afin de prendre la mesure de ce dispositif dont il attend beaucoup. Le SMV doit en effet permettre aux 93 volontaires de cette première promotion, âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés, de s'appuyer sur un encadrement militaire et sur les valeurs des armées pour construire en six mois un projet professionnel qui les relancera dans la vie.

1-5/02 SÉLECTION DES SPORTIFS POUR LA 2E ÉDITION DES INVICTUS GAMES

À l'École interarmées des sports du Centre national des sports de la Défense de Fontainebleau (Seine-et-Marne), 30 athlètes se sont qualifiés pour participer à la deuxième édition des Invictus Games. Cette compétition internationale réservée aux militaires blessés aura lieu du 8 au 12 mai à Orlando, aux États-Unis.

27/01 REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE AVEC AGRAFE CYBER

Neuf récipiendaires ont été décorés de la médaille de la Défense nationale avec agrafe cyber à l'École militaire, à Paris, sous l'autorité du vice-amiral Arnaud Coustillière, officier général cyberdéfense. *« Cette médaille est nouvelle et symbolique,* a déclaré le vice-amiral Coustillière. *Elle décore aussi bien du personnel civil, réserviste, militaire, ou encore étranger. »*

18/02 INAUGURATION DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE L'IRBA

L'inauguration de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba) à Brétigny-sur-Orge (Essonne) a été présidée par Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. L'Irba est né du regroupement des différents établissements de recherche dédiés aux milieux d'emploi des forces et aux aspects biomédicaux du risque NRBC. Il dispose d'un nouveau bâtiment destiné aux recherches en laboratoires de confinement chimique et de sécurité biologique de niveau 4.

31 MARS-3 AVRIL
26e festival international du film d'histoire de Pessac (Gironde).

7 AVRIL
Rendez-vous de l'IHEDN : les « Entretiens armement et sécurité 2016 », à l'École militaire (Paris).

14 AVRIL
Colloque « Sécurité et Défense 2016 », dans les salons de l'Hôtel des Arts et Métiers (Paris).

10 MAI
2e édition des Rencontres 2020, Paris.

J.-R. DRAHI©ARMÉE DE TERRE

Réserve la nouvelle donne

DOSSIER RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION D'ÉLÉONORE KREMPFF

La contribution des armées à la protection du territoire national conjuguée au nombre croissant d'opérations extérieures nécessite de faire appel à la réserve pour soutenir et soulager les militaires d'active. C'est pourquoi *Armées d'aujourd'hui* dresse un portrait de la réserve actuelle et de ses protagonistes et met en lumière les pistes et efforts pour atteindre l'objectif de 40 000 réservistes opérationnels d'engagement.

Une réserve renforcée dans un monde mouvant

Pour soutenir l'action des militaires d'active, fortement impliqués sur le territoire national et en opérations extérieures, il est impératif d'augmenter significativement les effectifs de la réserve et de la repenser. Une tâche à laquelle participe notamment le Conseil supérieur de la réserve militaire.

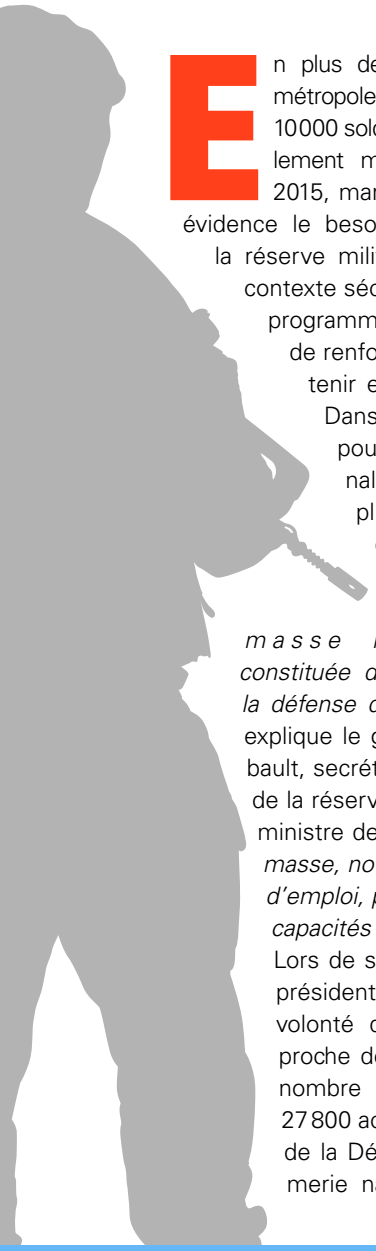

En plus des 20000 militaires déployés hors métropole au profit de 26 opérations, 10000 soldats supplémentaires sont actuellement mobilisés pour Sentinelle. L'année 2015, marquée par des attentats, a mis en évidence le besoin d'accroître la contribution de la réserve militaire dans les armées. Dans ce contexte sécuritaire, l'actualisation de la loi de programmation militaire 2014-2019 prévoit de renforcer l'appel à la réserve pour soutenir et soulager le personnel d'active. Dans les opérations extérieures ou pour la protection du territoire national, les réservistes font aujourd'hui, plus que jamais, partie intégrante des armées.

« Jusqu'à la fin du service national obligatoire, en 2001, la réserve de masse mobilisable était essentiellement constituée de conscrits, et était destinée à la défense du territoire national face à l'Est, explique le général de brigade Christian Thiébault, secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM), présidé par le ministre de la Défense. *De cette réserve de masse, nous sommes passés à une réserve d'emploi, pour renforcer en permanence les capacités des forces armées. »*

Lors de ses vœux aux armées en 2016, le président de la République a affirmé sa volonté de développer une nouvelle approche de la réserve et de faire passer le nombre de réservistes opérationnels de 27800 actuellement au sein du ministère de la Défense (hors effectif de la gendarmerie nationale : 23000 réservistes supplémentaires), à 40000 d'ici 2018, dont 1000 en mesure d'être déployés chaque jour pour participer à la protection du territoire. *« Aujourd'hui, 8000 réservistes opérationnels servent pour des missions de protection intérieure,* précise le général Thiébault. *Demain, 20000 seront directement destinés à cette fonction. »*

À ces réservistes opérationnels, il faut ajouter environ 2400 réservistes citoyens (et environ 1200 réservistes supplémentaires au sein de la gendarmerie), des bénévoles du service public qui contribuent à renforcer le lien armée-nation ; ainsi que 90000 réservistes de deuxième niveau (et 28500 gendarmes supplémentaires), d'anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité pendant cinq ans. *« Jusqu'à présent, nous n'avons jamais eu besoin de faire appel à eux,* constate le secrétaire général du CSRM. *En 2016, le premier exercice de rappel d'anciens militaires dans le cadre de la disponibilité permettra d'apprécier, d'évaluer et de tester leurs aptitudes sur tous les plans : équipement, administratif, sanitaire, physique. »* Des réflexions sont également engagées pour mieux coordonner et organiser la réserve citoyenne de demain.

Une refonte en quatre points

Afin d'atteindre les objectifs fixés, le projet de loi de finances 2016 prévoit une hausse importante du budget – plus de 96 millions d'euros cette année pour permettre d'augmenter de 160000 le nombre de jours d'activité des réservistes et de créer plus de 3000 postes supplémentaires.

Le général Thiébault, qui occupe également la fonction de délégué interarmées aux réserves, complète : *« Quatre grands chantiers ont été lancés : la gouvernance de la réserve, pour renforcer la coordination interarmées ; le recrutement, pour exploiter de nouveaux viviers ; l'emploi, afin d'améliorer l'employabilité des réservistes ; enfin, la gestion de la réserve, pour simplifier et fluidifier l'échange*

J.-J. CHATARD©DICOD

Des réservistes du 121e régiment du train préparent une mission dans le cadre de l'opération Vigipirate en 2014, à Paris.

d'information. » Le Système interarmées des réserves militaires, par exemple, met en ligne plusieurs centaines d'offres d'emploi à l'attention des réservistes opérationnels. Il offrira à l'été de nouvelles potentialités regroupées sous l'appellation Siroco (Systèmes d'information de la réserve opérationnelle/commandement). Une deuxième étape permettra de proposer aux réservistes et aux unités les employant des espaces de dialogues privatifs. Cette plate-forme permettra de mettre en ligne les informations propres à chaque unité qui aideront le réserviste à obtenir les renseignements dont il a besoin.

Le recrutement s'orientera davantage vers des jeunes issus de la société civile afin d'augmenter notamment le volume de militaires du rang. *« La réserve se compose aujourd'hui d'un tiers d'officiers, d'un tiers de sous-officiers et d'un tiers de militaires du rang,* poursuit le général. *Un des défis consiste à faire connaître la réserve, à y attirer nos concitoyens, à faciliter leur engagement et à les fidéliser. Outre les efforts menés auprès du monde de l'entreprise, d'autres viviers existent : les demandeurs d'emploi, les titulaires du RSA et les intérimaires (parmi lesquels on trouve 21 000 sapeurs-pompiers volontaires) ou les jeunes en formation professionnelle. La fonction publique se doit aussi d'être exemplaire. La réserve servait depuis des années en complément des armées, elle devient une véritable force d'appoint, une réserve intégrée, comme le sont déjà aujourd'hui les unités de réserve, et dépendront des chaînes actuelles des armées. »*

> « Un des défis consiste à faire connaître la réserve, à y attirer nos concitoyens, à faciliter leur engagement et à les fidéliser. »

De nouveaux champs d'activité

En 2016, l'armée de Terre va créer 17 unités de réserve supplémentaires. La Marine, qui n'avait pas d'unités de réservistes jusqu'à présent, mais disposait de compléments individuels, va ouvrir 17 « compagnies Roméo », un réservoir de fusiliers marins réservistes, tandis que l'armée de l'Air va développer trois sections de réserve d'appui sur trois bases aériennes, tout en grossissant les effectifs des réserves d'appui existantes. Une extension du dispositif à compter de 2017 sur l'outre-mer est à l'étude. Au-delà de la mission de protection, les compétences de la réserve seront demain déterminantes dans les domaines de l'intelligence économique et de la cyberdéfense, en termes d'actions de stabilisation, d'anticipation de crise, ou de reconstruction postconflit. Au printemps, le commandement cyberdéfense, qui se met actuellement en place au sein de l'État-Major des armées, se reposera essentiellement sur des unités de réserve. À terme, 260 réservistes opérationnels spécialistes et 4 000 réservistes citoyens seront recrutés, prêts à intervenir en cas d'attaque ou de crise. ■

Éléonore Krempff

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE D'ENGAGEMENT MODE D'EMPLOI

AUJOURD'HUI

27 800* **réservistes opérationnels**

se voient confier les mêmes missions que les militaires d'active. Ils servent selon leurs compétences et leur domaine de spécialité, en unité ou dans les états-majors, sur le territoire national ou en opérations extérieures

* hors effectifs gendarmerie

dont **240** **en opérations extérieures**

et **8 000** **pour la protection intérieure**

PÉRIODES DE RÉSERVE

CONTRAT de **1 à 5 ans**

24 jours en moyenne

55 % ont effectué plus de 20 j / an

19 % de femmes

LA RÉSERVE VOUS INTÉRESSE ?

4 450

MARINE NATIONALE

- Protection des installations et des unités de la Marine
- Surveillance du littoral et contrôle naval du trafic commercial
- Renfort des forces ou des états-majors
- Emploi dans le recrutement, le rayonnement ou expertise particulière

4 100

ARMÉE DE L'AIR

Limite d'âge 35 ans

- Mission de protection des systèmes de combat de l'armée de l'Air
- Renforts opérations extérieures
- Surveillance permanente du ciel français
- Contributions aux missions Vigipirate et Sentinelle
- Apport expertises techniques rares, etc.

15 850

ARMÉE DE TERRE

Limite d'âge 35 ans

- Protection des populations sur le territoire national (Sentinelle)
- Protection d'installations militaires
- Assistance aux services publics et secours aux populations
- Renforts en état-major ou apport expertises

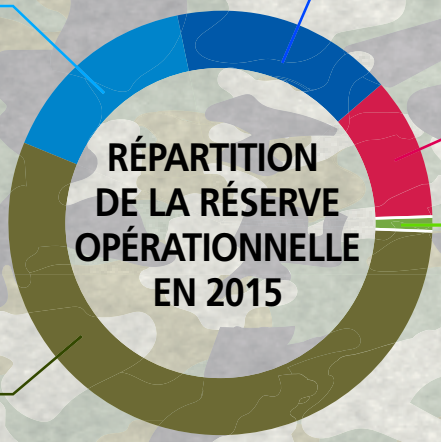

Lors de ses vœux aux armées, le président de la République a réitéré sa volonté de mieux tirer parti des possibilités de la réserve ; qu'elle soit citoyenne, de disponibilité ou opérationnelle. Pour cette dernière, une ambition forte : passer des 27 800 volontaires actuels ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve à 40 000 en 2018.

LES CONDITIONS POUR S'ENGAGER

- Être volontaire
- Être de nationalité française
- Être âgé de 17 ans au moins
- Posséder les aptitudes physiques requises
- Être en règle au regard des obligations du service national
- Ne pas avoir été condamné à la perte de ses droits civiques, à l'interdiction d'exercer un emploi public, à une peine criminelle, à la destitution ou la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire

2018

OBJECTIF 40 000 RÉSERVISTES

dont **20 000** pour la protection intérieure

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS UTILES SUR

www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr

Le site interarmées des réserves militaires propose notamment plusieurs centaines d'offres d'emploi mises en ligne par les armées et services interarmées à l'attention des réservistes opérationnels

3 050 — Limite d'âge 65 ans

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

- Renfort dans les centres médicaux des armées, les hôpitaux, les établissements du SSA et les théâtres d'opérations extérieures

500

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES — BAC + 3 min.

- Fonctions dans les achats, finances, logistique, administration du personnel et domaine juridique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT — Limite d'âge 71 ans — BAC + 5 min.

- Expertise scientifique et technique en soutien ou renfort des équipes
- Accessible aux ingénieurs, chercheurs et autres diplômés disposant d'une solide expérience professionnelle valorisable dans la fonction armement

SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES

- Approvisionnement, transport, stockage, distribution, contrôle de la qualité des produits pétroliers
- Maintenance matériels pétroliers

LE SAVIEZ-VOUS ?

La gendarmerie représente la moitié des effectifs de la réserve des armées, avec **23 000** réservistes opérationnels en 2015, non comptabilisés ici

agence idé

Réservistes : un double investissement

Ils viennent de milieux professionnels divers et interviennent dans des situations, des entités et des cadres très variés. Les réservistes opérationnels et citoyens qu'*Armées d'aujourd'hui* a rencontrés témoignent de leur fierté de mettre leurs compétences et leur énergie au service de la nation.

Maréchal des logis Adeline, 25 ans

Réserviste opérationnelle dans la 5e batterie, basée au 61e régiment d'artillerie de Chaumont. Technicienne spécialisée en cartographie et animation de territoire sur les captages d'eau potable pour l'agriculture.

« J'ai intégré la réserve à 17 ans, après avoir participé à une préparation militaire durant des vacances scolaires. Maintenant, j'effectue une cinquantaine de jours par an au sein de la réserve. Ces dernières années, j'ai été déployée à plusieurs reprises sur Vigipirate, Cuirasse et Sentinelle.

De plus en plus, nous opérons avec des militaires d'active dans des groupes mixtes. Nous ne partageons pas du tout la même vision des choses et bien souvent nous devons faire tomber les préjugés qu'ils peuvent avoir sur les réservistes. De leur côté, ils nous font partager leur expérience opérationnelle. Nous réalisons la même mission et, même si nous ne l'abordons pas de la même manière, nous travaillons main dans la main.

Nous sommes souvent employés pendant les vacances scolaires afin de remplacer ceux d'active qui prennent leurs permissions. Comme la plupart des réservistes, je travaille souvent sur mes congés payés. Mon employeur a su dès le début que j'opérais dans la réserve, car j'ai fait le choix de l'indiquer sur mon CV. Beaucoup hésitent, mais il faut savoir le mettre en avant et montrer tout ce que cela nous apporte : la rigueur, la polyvalence, le sens des responsabilités… Il s'agit d'une passion avant tout, d'un engagement patriotique.

J'ai passé le dernier réveillon de Noël à protéger des édifices religieux dans le cadre de Sentinelle. Le groupe dont je faisais partie a reçu de nombreuses marques de reconnaissance de la part des passants, l'ambiance était très chaleureuse. Cela m'a beaucoup touché et c'est un sentiment nouveau, car avant les attentats de 2015, je ne le ressentais pas ainsi. Cela fait deux ans que je passe Noël en mission, mais je me dis que je ne le fais pas pour rien. Cela me motive pour continuer. »

Camille Martin

Sergent-chef Marc, 41 ans

Réserviste opérationnel au sein du Service de santé des armées. Infirmier en médecine cardiologie vasculaire au CHRU de Strasbourg.

Étant un ancien militaire d'active, j'ai souhaité intégrer la réserve opérationnelle une fois mon diplôme d'infirmier obtenu, en 2008. Dans le cadre de la réserve, j'ai passé onze semaines au Tchad, en 2014, pour une mission à Faya-Largeau. Puis, en 2015, j'ai travaillé neuf semaines en Guinée-Conakry dans le cadre de l'opération Tamarin dédiée à la lutte contre Ebola.

Partir en opération extérieure m'apporte beaucoup. C'est une manière de me remettre en question et de sortir de ma routine. Ces expériences entretiennent l'ouverture d'esprit, me permettent de découvrir de nouvelles cultures et d'augmenter mes connaissances dans mon travail d'infirmier.

J'ai réalisé plusieurs formations au sein du Service de santé des armées : le sauvetage au combat de niveau 3, la prise en charge des grands brûlés à l'hôpital d'instruction des armées de Percy, ou encore un stage dédié à la lutte contre Ebola dispensé à La Valbonne. Arrivé sur les théâtres d'opérations, j'avais les savoirs nécessaires. Au Tchad, j'ai confirmé et affiné mes compétences professionnelles et j'ai appris à m'adapter à un nouvel environnement. En Guinée-Conakry, au Centre de traitement des soignants, l'essentiel de notre travail consistait à prendre en charge le personnel médical et paramédical ayant été potentiellement contaminé par le virus. Mais nous intervenions également auprès des volontaires des différentes ONG présentes sur place. Les réservistes opérationnels peuvent partir en opération extérieure pour une durée de deux mois, une période qui peut être prolongée en cas de besoin. J'aimerais repartir cette année et utiliser les compétences que j'ai acquises durant mon temps d'actif pour intégrer un rôle 1 et donc être au plus près de l'action et des hommes. » **C. M.**

Lieutenant-colonel O.

Conseiller réserve et officier renseignement au sein des forces spéciales. Éducateur sportif et directeur d'une structure sportive.

Je suis réserviste depuis plus de vingt-cinq ans, dont quinze au sein des forces spéciales. Mon activité professionnelle civile, intense mais saisonnière, me permet de m'investir et de servir dans la réserve opérationnelle plus de cent jours par an, y compris en opérations extérieures ; on peut dire que je cumule ces deux métiers quasiment à temps plein ! Par chance, mon entourage comprend à quel point cet engagement compte pour moi.

Au moment de mon service militaire, à la fin des années 1980, j'ai intégré l'école des officiers de réserve à Montpellier. J'ai ensuite choisi de servir au 6e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Mont-de-Marsan où, en tant que jeune aspirant, j'ai commandé une section et encadré des pelotons de sous-officiers. Comblé par cette expérience, ces responsabilités et la confiance accordée par mon commandement, je n'ai plus quitté la réserve, menant en parallèle ma carrière professionnelle civile. Au début des années 2000, j'ai intégré une unité des forces spéciales, un milieu hautement professionnel et empreint d'humilité, où la confiance se gagne pas à pas. J'y sers depuis presque quinze ans, habité par la même foi et la même volonté qu'à mes 20 ans !

En tant que conseiller réserve, je suis très attentif au recrutement des nouveaux réservistes et je mesure la réelle plus-value que ces jeunes engagés peuvent apporter au milieu militaire. Des efforts sont à mener pour explorer davantage cette voie et optimiser les compétences et les savoir-faire civils des réservistes, transposables dans de nombreux domaines militaires. » **Éléonore Krempff**

PHOTOS : DR

Capitaine Damien, 29 ans

Ingénieur des études et techniques de l'armement à la DGA maîtrise de l'information. Enseignant-chercheur à l'Isae-Supaero.

Ayant toujours nourri cette volonté de servir mon pays, en 2005, tout naturellement, j'ai décidé de m'engager par contrat dans la réserve. Mais, à cette époque, la Direction générale de l'armement (DGA) ne prenait que des réservistes diplômés, or je n'étais encore qu'étudiant. Je me suis alors tourné vers la réserve de l'armée de Terre. J'ai poursuivi mes études d'ingénieur et j'ai opté pour l'apprentissage avec un centre technique de la DGA. En 2010, mon diplôme d'ingénieur en poche, je me suis vu proposer par la DGA de garder le contact par le biais de la réserve. J'ai alors rompu mon ESR (engagement à servir dans la réserve) avec l'armée de Terre pour en contracter un nouveau auprès de la DGA.

Il existe une véritable synergie entre mes activités civiles et militaires. À l'Isae-Supaero, j'étudie plutôt les aspects théoriques des télécommunications tandis qu'à la DGA, je mets en pratique mes compétences. Cette expérience est très enrichissante d'un point de vue technique et scientifique. À travers ma vision d'enseignant-chercheur, j'apporte à mes collègues de la DGA un regard très en amont sur les technologies de télécommunications. Quant à eux, ils m'offrent une vision opérationnelle des systèmes de télécommunications, beaucoup plus concrète et ancrée dans la réalité du terrain.

Mon activité de réserviste favorise la création de liens étroits avec la DGA et permet de renforcer la pertinence de nos recherches à l'Isae-Supaero. C'est une très bonne formule. »

Carine Bobbera

PHOTOS : DR

Sergent Loïc, 25 ans

Gendarme de réserve au sein de la compagnie de réserve territoriale de la gendarmerie du Calvados. Journaliste indépendant.

Après une préparation militaire, j'ai intégré la réserve à 18 ans. Plus jeune, je rêvais de devenir sauveteur en montagne au sein de la gendarmerie. Le centre d'information et de recrutement m'avait alors proposé d'effectuer une préparation militaire gendarmerie pour découvrir cet univers et voir si cela me plaisait. Pendant les 17 jours de ma préparation à l'École des fourriers de Querqueville, j'ai pu découvrir l'institution et ses valeurs, le cadre militaire et les différentes missions de la gendarmerie. J'ai ensuite signé un engagement à servir dans la réserve. Depuis, je réalise chaque année entre 20 et 60 jours de renfort, en fonction de mes disponibilités et des besoins opérationnels. La réserve me change de mon quotidien et m'apporte une véritable bouffée d'air frais. Au-delà de la fierté de servir la nation, je me sens utile dans mon engagement qui vient en complément de mon métier de journaliste qui me passionne.

Engagé en tant que 2e classe il y a sept ans, je suis aujourd'hui sous-officier de réserve. Je peux être appelé à intervenir dans n'importe quelle unité de la région, de la brigade territoriale à l'unité de sécurité routière, tout comme au sein d'un peloton de surveillance et d'intervention. De plus, mon travail de journaliste dans le civil m'apporte des compétences que je peux mettre au service de la gendarmerie. Je suis aussi community manager de la page Facebook de la gendarmerie de mon département pour laquelle je rédige du contenu et publie des reportages. Le soir du 13 novembre 2015, lors des attentats, j'ai ainsi été activé en urgence pour diffuser des messages de prévention et de conduites à tenir pour rassurer la population. Cette diversité est l'une des richesses spécifiques à la réserve : il y a des étudiants, des artisans, des techniciens, des chefs d'entreprise… et chacun peut apporter son "plus" à la gendarmerie. »

C. M.

Capitaine de corvette Patrick, 51 ans

Chargé de mission en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la réserve citoyenne de la cyberdéfense. Coordinateur de l'activité cybersécurité des systèmes navals chez DCNS, titulaire de la chaire de cyberdéfense à l'École navale de Brest.

Lorsque la réserve citoyenne de cyberdéfense (RCC) a été créée, en 2012, par l'officier général cyberdéfense, le vice-amiral Arnaud Coustillière, on m'a tout de suite proposé d'en faire partie. Je suis à présent chargé de mission pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Passionné par ce domaine, je réalise du patriotisme numérique et cette motivation est partagée par tous les réservistes. La mission principale de la RCC consiste à sensibiliser aux enjeux de la cyberdéfense. Nous sommes conscients que la France connaît de nombreux adversaires – individus isolés, organisations mafieuses, États – dont certains possèdent des moyens considérables. La sensibilisation des PME et PMI est l'une de nos priorités. Les "bonnes pratiques cyber" nécessitent avant tout d'avoir du bon sens pour ne pas se mettre en danger. Il faut toujours imaginer ce qu'un ennemi pourrait nous faire et être au courant de ce qui se pratique. La réserve m'occupe bénévolement une vingtaine de jours par an et mon employeur me libère cinq jours pour y participer. Cela a été le cas dès le départ pour réaliser mon stage de formation initiale Marine à l'École navale. J'ai également effectué une seconde semaine de formation, à l'École militaire, au Centre d'études stratégiques de la Marine, pour obtenir un savoir-faire complémentaire. Je mets au profit de la réserve toutes mes compétences acquises dans le civil. Aujourd'hui, je suis détaché de DCNS pour assumer la direction de la chaire de cyberdéfense des systèmes navals à l'École navale, à Brest. Ce qui me permet de faire le lien entre la RCC Paca, la RCC Bretagne et le Pôle d'excellence cyber du ministère, également situé en Bretagne. Mes activités professionnelles et celles au sein de la réserve sont constamment liées. » **C. M.**

Retrouvez Océane, réserviste opérationnelle

C. DEYRES©DICOD

En mars dernier, à Paris, une équipe du groupe Safran, spécialiste des marchés de la Défense, était récompensée lors de la Journée nationale du réserviste.

Convain

Parce que le soutien des employeurs est primordial pour développer la réserve et rendre les salariés disponibles plus rapidement, la Défense s'emploie à renforcer et rendre attractives les conventions avec les entreprises. Un partenariat gagnant-gagnant.

Être réserviste représente un véritable engagement citoyen. Mais parvenir à conjuguer son souhait de servir le pays avec ses obligations privées, familiales et surtout professionnelles n'est pas toujours aisé. L'activité militaire des réservistes étant en partie effectuée sur le temps de travail, elle ne doit pas pour autant affecter le rapport avec l'employeur. On évoque en effet souvent des réservistes « clandestins » qui ne souhaitent pas révéler leur statut militaire à leur employeur, car certains chefs d'entreprise, peu sensibilisés aux questions de défense, se montrent frileux. Or, pour répondre aux ambitions du ministère sur la réserve – accroître les effectifs et rendre les salariés réservistes disponibles plus rapidement –, le soutien des entreprises est primordial. Il faut aujourd'hui convaincre le monde de l'entreprise que l'on peut proposer de nouvelles mesures dans l'intérêt de toutes les parties. Dans cette optique, le ministère de la Défense a confié au Conseil supérieur de la réserve militaire la mission de renforcer le partenariat Entreprises-Défense existant depuis quelques années.

Pour obtenir l'adhésion et le soutien des employeurs à la politique de la réserve militaire, un réseau de 54 correspondants réserve-entreprise-défense (Cred) répartis dans les principaux pôles régionaux du territoire national a été constitué. Directrice de la communication et des partenariats à la Société de Banque et d'Expansion, Catherine Gavenc en fait partie. Depuis 2012, elle va à la rencontre des directions générales ou des directions des ressources humaines : *« L'objectif est d'abord d'informer et de sensibiliser les entreprises sur la réserve militaire pour aboutir à la création par l'établissement d'une convention de soutien à la politique de la réserve militaire et de gagner ainsi l'appui des acteurs socio-économiques. »* Le rôle des Cred est aussi de réfléchir au cadre dans lequel ces conventions peuvent être signées afin de l'adapter au type d'organisme auquel il s'adresse : structure ou établissement public, privé... Au 1er janvier 2016, 337 conventions ont été conclues : 239 dans le secteur privé, dont une majorité avec des TPE (70) et des PME (95), 81 dans le secteur public et 17 avec des organismes patronaux interprofessionnels.

Promouvoir l'image des réservistes

La ratification de ces conventions favorise la reconnaissance de l'activité des réservistes auprès de tous dans l'entreprise. *« Beaucoup remplissent aujourd'hui leur contrat de manière "masquée," pendant leurs congés,* poursuit Catherine Gavenc, *parce qu'ils estiment que cela appartient à leur sphère personnelle, parce que l'image du militaire n'est pas toujours appréciée au sein de leur environnement professionnel, ou bien parce que le management de proximité craint que l'activité de réserviste freine son efficacité. Il faudra du temps pour que tous les réservistes "sortent du bois" ! C'est pourtant un moyen d'être valorisé dans un autre cadre, de se tourner vers des valeurs propres à chacun. Renault, qui a par exemple signé une convention en fin d'année dernière, met actuellement en place une communication interne et un travail d'information de ses salariés. »*

Les entreprises ont compris qu'encourager la dualité civilo-militaire pouvait être profitable à chacune des parties. C'est le cas chez Airbus, qui a signé dès 2005 un partenariat de

cre et séduire les entreprises

soutien à la politique de la réserve militaire. Bruno Borri, cadre supérieur d'Airbus et référent défense de l'entreprise en France, le constate : *« Avoir des salariés motivés et formés à l'esprit de défense est utile en termes de savoir-être et de savoir-faire. D'un côté, le réserviste développe au sein de sa société une expertise qui intéresse les armées. De l'autre, l'entreprise peut bénéficier des méthodes de l'enseignement militaire et des qualités qui y sont développées : l'adaptabilité, le mental pour résister au stress, la maîtrise du risque, l'audace, le management des situations de crise ou encore l'esprit de corps. De plus, certaines formations militaires sont transposables dans le civil ; un de nos réservistes a par exemple suivi une formation aux premiers secours reconnue ensuite chez Airbus. Il s'agit d'un enrichissement mutuel. »*

Faciliter l'activité de réserve

Le développement des conventions entre la Défense et les entreprises qui en font le choix permet un taux d'emploi militaire du salarié réserviste supérieur aux cinq jours aujourd'hui inscrits dans la loi. C'est le cas chez Thales. *« Dans notre groupe, en France, les réservistes peuvent effectuer 15 jours ouvrés de réserve opérationnelle, sous préavis de une à deux semaines, avec maintien de salaire et du régime prévoyance, sans déduction de solde*, explique Laurent de la Burgade, cadre supérieur chez Thales et président du club des réservistes. *Par ailleurs, c'est une décision de notre entreprise de soutenir les forces armées dans le contexte actuel : depuis le 7 janvier, en cas de nécessité des armées et en particulier en période d'état d'urgence, dix jours supplémentaires sont accordés au cas par cas, et la durée de préavis est alors réduite à une semaine. »*

Avec le soutien de la DRH France et celui des conseillers militaires du groupe, Laurent de la Burgade facilite l'activité de 220 réservistes, dont 150 réservistes opérationnels. Il leur diffuse les informations, les appuie, les conseille ou sensibilise les jeunes embauchés. *« Nous avons également mis en place un séminaire tous les deux ans pour permettre aux réservistes de partager leur expérience devant leurs collègues et en présence du PDG du groupe ; par exemple, celle d'un souffleur de verre à Thonon-les-Bains également gendarme réserviste, en a étonné plus d'un lors d'une rencontre ! »*

Une fois la convention conclue, l'entreprise bénéficie de la qualité de « partenaire de la défense nationale » ; elle peut ainsi afficher sa démarche citoyenne et démontrer son civisme au titre de la responsabilité sociale de l'entreprise, c'est-à-dire de sa prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux. *« Les entreprises partenaires participent à l'effort citoyen,* souligne Catherine Gavenc. *Le fait de déclarer les réservistes en activité et le nombre de jours octroyés financièrement permet de le faire remonter dans la déclaration RSE, ce qui rapporte une meilleure notation. De mon point de vue, la convention de partenariat va au-delà d'un engagement avec la Défense : accompagner ses salariés dans des actions citoyennes est un engagement pris avec la France. »* ■

Éléonore Krempff

Forum réserve-entreprise-Défense

Avec ce forum, la réserve est présente au Salon européen de l'éducation, qui se tient du 11 au 14 mars au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris.

Journée nationale du réserviste

Du 6 mars au 2 avril, la Journée nationale du réserviste met à l'honneur les citoyens engagés dans la réserve opérationnelle ou citoyenne. Cet événement offre aux jeunes l'opportunité de s'informer sur la réserve militaire et permet aux entreprises ainsi qu'aux administrations de découvrir cet engagement.

Canada et Royaume-Uni : retours d'expérience

Des pays étrangers ont récemment réformé leur réserve. Un groupe de travail du Conseil supérieur de la réserve militaire étudie ces exemples pour mettre en œuvre des évolutions adaptées à la France sur ce sujet. Focus sur le système en place dans deux pays alliés.

J.-J. CHATARD©DICOD

Au Royaume-Uni, les réservistes militaires sont encadrés par d'anciens soldats d'active. Ici, un Britannique travaille avec un Français lors de l'exercice Eagle Eyes 2014.

Le système de la réserve militaire n'est pas propre à l'armée française. Il existe également des dispositifs similaires dans les armées alliées. Selon sa culture « défense », chaque pays possède son propre modèle, à l'instar du Canada et du Royaume-Uni. Ces deux pays anglo-saxons ont d'ailleurs réformé leurs propres réserves ces dernières années. Le Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) observe avec intérêt ces différents exemples afin de développer sa réserve et d'accroître le recrutement de réservistes. Avec plus de 26 000 réservistes, le Canada est l'un des pays les plus exemplaires en matière de réserve. Son modèle a fait ses preuves et fonctionne très bien. La force de réserve canadienne se divise en trois composantes actives : la première réserve, les services d'administration et d'instruction des organisations des cadets et les rangers. À cela s'ajoute une composante appelée à servir uniquement en cas d'urgence. La première réserve s'organise en unités exclusivement composées de réservistes. Commandés par des officiers de réserve, les réservistes s'entraînent au sein de leur unité. Ils peuvent intervenir lors de catastrophes naturelles, rem-

Les réservistes canadiens peuvent être déployés à l'étranger. Ici l'exercice Cold Response qui s'est déroulé en 2014 en Norvège.

plir des missions de maintien de la paix, ou encore être déployés à l'étranger comme en Afghanistan (2002-2013). De nombreux réservistes servent à temps plein au sein des forces selon le type de contrat pour lequel ils ont souscrit. Le point fort de la réserve canadienne concerne la relation étroite établie entre le Conseil de liaison des forces canadiennes (CLFC, l'équivalent du CSRM) et les employeurs. Le CLFC mène ainsi de nombreuses actions pour les encourager à accorder des congés sans pénalité aux réservistes, afin de permettre à ces derniers de participer à des missions, à des activités ou à des cours militaires.

Partenariat avec les entreprises britanniques

Pendant longtemps, la réserve britannique s'est organisée sur le modèle canadien, en unités de réserve. Les dernières réformes ont modifié ce système et dorénavant les réservistes sont entièrement intégrés aux unités d'active. Leur entraînement se fait toujours au sein d'unités de réserve, mais, en opérations, ils sont déployés individuellement parmi les forces d'active et participent aux opérations extérieures. La réserve britannique s'articule en deux grandes composantes : la *Regular Reserve Forces*, constituée d'anciens militaires d'active, et la *Volunteer Reserve Forces*, qui compte exclusivement des volontaires civils. Ceux-ci ont le choix entre quatre types de contrats d'engagement qui répondent à des besoins particuliers, dont le *Sponsored Reserve*. Celui-ci est assez original, car il permet de donner le statut de réserviste à des salariés d'entreprises partenaires des forces britanniques, afin qu'ils puissent être employés sur les théâtres d'opérations. Par exemple, une entreprise qui signe un contrat pour l'entretien du matériel peut envoyer son personnel en opérations extérieures sous le statut de réserviste. Dans des situations bien précises, ce contrat peut être pour l'entreprise un critère positif valablement retenu dans l'attribution d'un marché public en sa faveur. Tout comme la France, le Royaume-Uni cherche à recruter et à attirer de nouveaux réservistes. En 2015, la *Volunteer Reserve Forces* comptait 24 000 réservistes. Pour l'année 2020, les autorités souhaitent atteindre le chiffre de 35 000 réservistes. Un défi majeur que devront relever les forces britanniques dans une situation budgétaire contrainte. ■

Carine Bobbera

S'inspirer des bonnes pratiques

En 2015, le Conseil supérieur de la réserve militaire a constitué un groupe de travail pour étudier la « cartographie des systèmes de réserves étrangères ». Ce groupe de travail, présidé par la colonel Christine Helary-Olivier, a eu pour mission de constituer un fonds documentaire sur les systèmes des réserves étrangères, en portant un intérêt particulier au Canada et au Royaume-Uni. Ils ont ainsi identifié les bonnes pratiques compatibles avec la culture de défense française et ont proposé une adaptation applicable en France. Une douzaine de propositions ont été formulées par le groupe pour aider au développement de la réserve. Dans leurs propositions, ils ont souligné l'intérêt pour la réserve militaire de développer la culture défense de manière positive et coordonnée. Leur mandat a été renouvelé pour une année supplémentaire. Les prochains pays à l'étude seront la Finlande et l'Allemagne.

Enfants de troupe
À l'école de l'armée

Situé au sein du lycée militaire d'Autun, le musée national des Enfants de troupe met en valeur, depuis 1985, l'histoire de ces enfants de militaires initialement éduqués, formés et recrutés pour servir dans les armées. Il évoque les parcours de ces jeunes qui, aujourd'hui, peuvent faire carrière dans le civil.

Situé au cœur du lycée militaire d'Autun, en Saône-et-Loire, le musée national des Enfants de troupe témoigne de l'histoire des écoles militaires et du quotidien des enfants de troupe de leur création à nos jours. Sous la pluie et le vent de ce mois de février, nous voici devant les portes du quartier Gangloff, cœur historique du collège, du lycée et des classes militaires préparatoires d'Autun. Coiffés de leur béret, les élèves en uniforme passent d'un bâtiment à l'autre dans une ambiance studieuse. Le capitaine Bernard Ducher, conservateur du musée depuis 2012, nous ouvre les portes de l'établissement en nous lançant : *« Bienvenue à la maison ! »*

Devant la maquette de l'école, il nous révèle l'origine des enfants de troupe. *« En 1766, une ordonnance de Louis XV ouvre des postes aux enfants de soldats ou de sous-officiers qui suivaient leurs parents – les mères étant elles aussi souvent engagées dans la troupe, comme lavandières par exemple – dans les différentes campagnes de l'armée royale. Ces enfants dits "de la troupe", dont un certain nombre sont orphelins, sont alors pris en charge par les régiments dès l'âge de 2 ans. »* Pierre Bayle, premier enfant officiellement mort pour la France, en est le symbole. En 1794, âgé de 11 ans, le garçon est touché par un boulet alors qu'il bat le tambour pour couvrir le bruit du déplacement des canons du 8e bataillon de l'Aude contre les Espagnols. En 1800, Bonaparte officialise le terme « enfant de troupe ». Un décret de 1884 consacre la création des six premières écoles militaires préparatoires.

Au centre : entrée du grand séminaire d'Autun qui abrite le lycée militaire et le musée national des Enfants de troupe.

En haut à gauche : figurine représentant Pierre Bayle.

En haut à droite : reconstitution d'une salle de classe.

Diffusé dans la salle de projection, un film de trente minutes riche d'images d'archives, d'illustrations et de témoignages brosse cette histoire particulière, évoquant notamment la Résistance et la fin du statut des enfants de troupes en 1982, et nous amène aux actuels lycées de la Défense.

Camaraderie et cohésion

Une fois au fait de l'histoire, nous entrons dans le quotidien de ces garçons. Une salle de cours et un dortoir mettent en scène la simplicité de leur vie. Lits, tenues, instruments de musique, partitions, microscopes, cartes scolaires murales Armand Colin, livres, nécessaires de cirage… Autant d'objets de leur vie en pensionnat sont offerts au regard du visiteur. Cours théoriques et manuels, instruction militaire (tir, ordre serré), vie en communauté, sport et musique composent le quotidien des élèves. Les photos d'époque exposées révèlent la rigueur, l'exigence, la discipline, mais aussi la camaraderie, la cohésion et l'entraide qui régnaient en ce lieu. Loin de leurs parents, les élèvent nouent des liens très forts entre eux et restent marqués à vie par cette expérience unique. *« Ils étaient des mômes comme les autres, bénéficiant d'éducation stricte mais humaine. Les enseignants étaient issus du ministère de l'Éducation nationale et l'encadrement des armées. Ces gamins, dont un certain nombre sont orphelins, intégraient les écoles militaires à 13 ans et n'en sortaient qu'à 18 ans pour s'engager. Ils devaient alors servir cinq ans dans l'armée. S'ils s'y refusaient, leur famille devait rembourser les frais d'école »*, explique le capitaine Bernard Ducher. ■■■

■■■ Depuis la grande salle, un escalier mène à la crypte où est présentée la vie des écoles techniques de métropole, d'outre-mer, d'Afrique et d'Indochine. Insignes, lettres, souliers, fusils scolaires témoignent des particularités de chacune mais aussi d'actes héroïques. Une partie est notamment consacrée aux faits d'armes d'anciens élèves engagés dans les maquis durant la Seconde Guerre mondiale. La lettre d'Henri Martrice, écrite deux heures avant d'être fusillé, en 1944, marque particulièrement les esprits. À côté sont présentés les photos et effets de son camarade Bernard Gangloff, dit « Popeye », grièvement blessé le 11 juillet 1944 au cours des combats d'Oyonnax-Hauteville, dans l'Ain. Découvert par l'ennemi trois jours plus tard, il tente de se suicider à coups de couteau et meurt à l'hôpital le 14. Le site sera baptisé en son honneur.

Un tremplin pour l'avenir

Les écoles militaires offrent un avenir assuré à ces enfants. Bien éduqués, certains choisissent une carrière militaire, d'autres occupent des postes importants dans le civil. La vitrine des écoles d'Autun présente des objets ayant appartenu à de grands noms tels que le général d'armée Elrick Irastorza, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre ; Patrick Baudry, cosmonaute et astronaute ; et Virginie Guyot, première femme leader de la patrouille de France.

Inauguré en 1985 par Charles Hernu, alors ministre de la Défense, le musée est né de la volonté d'anciens élèves de transmettre l'histoire de ces enfants de militaires éduqués, formés et recrutés pour servir au sein des armées. Plus de 1 000 pièces issues de leurs dons y sont exposées. La visite se termine dans la salle des drapeaux et fanions, avec l'envie d'en savoir plus sur les écoles militaires d'aujourd'hui. ■

Candice Thomassin

PHOTOS : R. SENOUSSI©DICOD

En haut : la salle des drapeaux dans la crypte de la chapelle qui accueille une partie du musée.

Ci-dessus : photos illustrant l'école d'artillerie et du génie de Billom (Puy-de-Dôme).

Ci-contre : vitrine dédiée à la Résistance. Portraits des enfants de troupe Bernard Gangloff, Yves Mercier et Henri Martrice.

Infos pratiques

Musée des Enfants de troupe, 3, rue des Enfants-de-Troupe, Autun, Saône-et-Loire. Entrée gratuite. Ouvert tous les jours en semaine de 14 heures à 17 h 30. Contact : 03 85 86 55 37. http://museedesenfantsdetroupe.fr/

Témoignage d'un ancien enfant de troupe

IGESA

50 ANS ça se fête !

Soufflez avec nous
les **50 bougies** de l'IGESA,
et tentez de gagner
l'un des **53 lots** mis en jeu !

Du 15 janvier au 30 juin 2016

Jeu Concours Internet

A gagner !

› 1er PRIX

Une semaine à
Sainte-Anne en Martinique

... et bien d'autres
lots encore !

A VOUS DE JOUER !

Grand concours de Dessin

DE 6 A 17 ANS

Du 15 janvier au 31 août 2016

A gagner !

› 3 SÉJOURS COLOS

De 6 à 12 jours

6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans

Thème du jeu :
« Pour moi, les vacances c'est... »

* Jeu ouvert à tous les enfants de ressortissants, âgés de 6 à 17 ans.

IGESA - Siège social : Caserne St-Joseph, BP 190 - 20293 Bastia cedex - INSEE : 989 75 107 0576 / SIRET : 180 090 060 00997 / APE : 8899B - Infographie C. Jeandel - Crédits Photos istock, IGESA

Règlements & **Détails disponibles sur www.igesa.fr**

Tandem de charme

Florence Canevet, 46 ans, forme depuis six ans un duo inséparable et attachant avec Dandie, sa chienne-guide. Personnel civil de la Défense depuis 1991, la chargée d'études, malvoyante depuis l'âge de 8 ans, revient sur son parcours personnel et professionnel.

Florence et Dandie sont inséparables jusque dans le travail. D'un pas assuré, cette femme de 46 ans, chargée d'études au Bureau interarmées du logement en région Île-de-France (Bilrif), et sa chienne-guide battent le pavé parisien comme le sol de Balard. Ce flat-coated retriever est entré dans la vie de Florence Canevet, malvoyante, en février 2010. *« J'avais eu par le passé un chien de compagnie classique. Quand Ghost est mort, je me suis demandé si je ne devrais pas adopter un chien-guide. »* Florence tente plusieurs fois sa chance. *« Dandie a été mon troisième essai. »* Après une période de prise de contact de plusieurs week-ends et un stage de trois semaines, Florence adopte définitivement l'animal. À moins que ce ne soit l'inverse, tant les regards que la chienne jette à sa maîtresse sont emplis de tendresse.

À l'instar de ses congénères, ce flat-coated retriever est un chien tonique et puissant. *« Ils sont donc remis à des personnes très dynamiques,* souligne Florence. *Cette chienne représente tout pour moi; je ne sais pas comment je supporterai son départ le jour où il faudra nous séparer. »* Elle est tellement attachée à sa chienne qu'il lui paraît inenvisageable d'adopter un autre chien-guide plus tard. Couple atypique s'il en est au sein du nouveau site du ministère de la Défense, Florence et Dandie attirent par la joie et l'énergie qu'elles dégagent.

« Depuis que nous vivons ensemble, le regard des autres a beaucoup changé. Cependant, je suis parfois confrontée à des situations désagréables. Comme ma cécité partielle n'est pas inscrite sur les traits de mon visage, certains employés de restaurants ou de magasins se montrent très désobligeants avec nous. Je suis toujours obligée de me justifier, d'expliquer ma situation. »

« J'ai perdu la vue assez brutalement à l'âge de 8 ans. Cela ne devait pas se passer ainsi, mais j'ai connu de nombreuses complications », se remémore Florence. Alors que son acuité visuelle était maximale en septembre 1977, elle est hospitalisée d'urgence à Brest pendant six mois. Une complication lui fait perdre complètement la vue. Elle récupérera cependant une acuité de 1/50.

« Ma vie a alors basculé. Perdre la vue a été une épreuve fondatrice qui a entraîné mon éloignement du domicile familial alors que j'avais à peine 9 ans. » Pour lui permettre de poursuivre sa scolarité, l'enfant est en effet envoyée à Nantes dans une école spécialisée. Être séparée de ses parents a été un véritable choc. *« Je refusais catégoriquement d'apprendre l'écriture en braille, car elle m'avait été imposée du jour au lendemain alors que je suivais jusque-là une scolarité normale. »* Comme par refus d'être réduite au statut de personne malvoyante. Florence effectue cependant toute sa scolarité dans cet établissement, acceptant progressivement son handicap, même si aujourd'hui encore elle préfère utiliser un clavier classique doublé d'une voix de synthèse plutôt que sa variante en braille.

Diplômée à 20 ans d'un BEP en secrétariat sténodactylographe correspondancier, elle passe avec succès le concours d'entrée au ministère de la Défense. *« Je m'y suis tout de suite plu »,* confie-t-elle. Deux ans plus tard, en 1993, Florence intègre le Bilrif, qu'elle ne quittera plus. Elle a trouvé sa voie. *« J'éprouve du plaisir à travailler dans le domaine du logement, qui plus est militaire. Notre action est avant tout sociale en ce qu'elle facilite la vie quotidienne du personnel de la Défense ».* À la même époque, Florence rencontre celui qui sera son mari. Divorcée en 2004, après plus de dix ans de vie commune, Florence vit alors une période de révolte et de remise en question. Mais elle ne baisse pas les bras et conserve sa volonté intacte.

> « Depuis que nous vivons ensemble, le regard des autres a beaucoup changé. »

« Aujourd'hui, je suis chargée d'études, c'est-à-dire que je rédige le courrier de la direction. Et je suis seule à assurer ce poste, précise-t-elle. *J'aimerais terminer ma carrière dans ce ministère qui m'a accueillie très jeune, et monter en grade afin de devenir agent de la fonction publique de catégorie B. »* ■

Domenico Morano

R. SENOUSSI©DICOD

Florence Canevet en six dates

1969 Naissance à Concarneau (Finistère)

1977 Chute de l'acuité visuelle

1978 Intégration dans une école spécialisée pour aveugles et malvoyants à Nantes

1989 Obtention du BEP en sténodactylographie

1991 Entrée au ministère de la Défense

2010 Rencontre et adoption de Dandie

Portrait du comte Maurice de Saxe, maréchal de France.

Né le 28 octobre 1696 à Goslar, en Saxe, il se consacre très jeune au métier des armes. Entré au service de la France en 1720, il est considéré comme l'un des meilleurs hommes de guerre de son temps lorsqu'il meurt en 1750. Il est l'arrière-grand-père de George Sand.

© RMN – GRAND PALAIS / CHÂTEAU DE VERSAILLES

Maréchal de Saxe
Un stratège au service de la France

En instaurant le principe d'entité autonome interarmes et en privilégiant le déplacement, Maurice de Saxe a voulu dépasser l'usage tactique des batailles rangées de la première moitié du XVIIIe siècle. Ce qui permettait lors d'une victoire sur le terrain de poursuivre l'ennemi lors de sa retraite.

Maurice de Saxe, fils naturel de Frédéric-Auguste, futur roi de Pologne, servit le prince Eugène, puis le tsar Pierre le Grand, avant de passer au service de la France en 1720. Il fut l'artisan des grandes victoires de la guerre de Succession d'Autriche : Prague en 1741 et surtout Fontenoy en 1745. Titulaire du titre de maréchal général que seuls Turenne et Villars avaient porté avant lui, il s'éteignit en 1750 au château de Chambord, une des récompenses offertes par Louis XV pour sa victoire de Fontenoy.

Le maréchal de Saxe est l'auteur d'un unique ouvrage, *Mes rêveries*, qui n'a été publié que six ans après sa mort. Les réflexions qu'il contient sont tirées de son expérience de la guerre, mais également de ses conversations avec le chevalier de Folard, le grand théoricien militaire du début du XVIIIe siècle. Ce dernier lui a fait découvrir Polybe, un auteur grec contemporain de la troisième guerre punique, qui a notamment analysé avec une grande finesse les vertus tactiques et stratégiques de la légion romaine.

Restaurer la mobilité

La réflexion de Maurice de Saxe, comme celle de l'ensemble des théoriciens militaires du XVIIIe siècle, s'inscrit dans une réaction à un phénomène de blocage tactique, caractéristique des guerres de la première moitié du siècle, où les armées, disposées en ordre mince afin d'exploiter au mieux la puissance de feu, s'étirent sur des distances de plusieurs kilomètres. Ces lignes fragiles risquent leur cohésion dans chaque mouvement d'ampleur, ce qui amène les généraux à privilégier les positions défensives. Nombre de batailles se réduisent à une fusillade réciproque, meurtrière à la longue, dont le vainqueur (celui qui demeure sur le champ de bataille) sort parfois aussi épuisé que le vaincu. Dès lors, rares sont les engagements décisifs, c'est-à-dire ceux dont les conséquences sont immédiatement politiques.

Maurice de Saxe élabore des procédés permettant de lever, selon lui, les effets de ce blocage en restaurant la mobilité dans les registres tactiques et opératifs.

> Il s'agit d'abord d'augmenter la rapidité de déplacement des armées, ce qui condamne la pratique de la guerre de siège.

Il s'agit d'abord d'augmenter la rapidité de déplacement des armées, ce qui l'amène à condamner la pratique alors systématique de la guerre de siège où s'enlisent les opérations. Il se méfie des batailles, hasardeuses et coûteuses en hommes. On cite souvent sa formule selon laquelle un habile général pourrait l'éviter toute sa vie. En oubliant la suite du propos : *« Je ne prétends point dire, pour cela, que lorsqu'on trouve l'occasion d'écraser l'ennemi, qu'on ne l'attaque »*. Car il est effectivement des situations où la bataille représente la meilleure solution. Pragmatique, sa pensée évite tout dogmatisme. Mais si la bataille a lieu, il faut éviter qu'elle ne se réduise à une « tirerie », selon une expression d'époque. Son intention est moins de bouleverser les ordres de bataille en vigueur que de réaliser quelques modifications permettant d'optimiser les dispositifs existants. Pour doter les lignes d'une capacité offensive, il refuse l'ordre profond (le système en colonnes d'attaque que préconise Folard) mais opte pour un compromis où les lignes déployées sur une certaine épaisseur (de huit rangs) conservent une aptitude au choc.

Mais le problème essentiel demeure la possibilité de réaliser des engagements décisifs. Concrètement, la question est celle de la poursuite, c'est-à-dire l'exploitation d'une bataille victorieuse par le harcèlement continu de l'armée en repli. Ici, le comte de Saxe reste prisonnier des contraintes spécifiques de la guerre au XVIIIe siècle. En témoigne la fin de la bataille de Fontenoy. Cette victoire n'a été suivie d'aucune poursuite. Maurice de Saxe, malgré la pression d'une partie de son entourage, s'y est fermement opposé. Après leur repli, ■■■

■■■ en effet, les Anglais et les Hanovriens se sont reformés en bon ordre et la cavalerie est disposée pour couvrir la retraite. Saxe sait parfaitement qu'une poursuite qui échoue, au mieux ternit le prestige de la victoire sur le champ de bataille, au pire la transforme en défaite. C'est pour cette raison (associée à celle des contraintes logistiques) que les généraux de l'époque hésitent à se lancer dans ce type de manœuvre. Or, c'est exactement le contraire que préconise Maurice de Saxe dans ses écrits : *« Quand on fait tant que de donner une bataille, il faut savoir profiter de la victoire, et surtout ne point se contenter d'avoir gagné un champ de bataille, comme c'est la louable coutume. »* L'ennemi, *« il faut le pousser et le poursuivre à toute outrance »* précise-t-il, car *« dix mille hommes, détachés, vont détruire une armée de cent mille qui fuit »*. Mais cette poursuite décrite dans *Mes rêveries*, Saxe, dans toute sa carrière, ne l'a jamais réalisée. Ces contradictions sont révélatrices : elles témoignent d'une autonomie du discours stratégique par rapport à la réalité de la guerre. Et cette autonomie, caractéristique de la pensée militaire des Lumières, est la condition nécessaire à toute théorisation.

En fait, si le nom du maréchal de Saxe reste associé à la victoire de Fontenoy, ses principales innovations se situent dans le domaine des opérations. À l'instar des penseurs de son temps, il fonde une partie de son raisonnement sur la référence antique, en l'occurrence sur le modèle de la légion romaine. Il propose d'ailleurs de rétablir le terme.

La légion romaine pour modèle

Chaque légion serait composée de quatre régiments d'infanterie associés à des éléments de cavalerie et d'artillerie. Elle dispose également de ponts volants, ce qui augmente sa liberté de mouvement. Il s'agit bien là d'une entité autonome interarmes qui articule infanterie, cavalerie, artillerie et génie, préfigurant l'invention de la division. Dans la pratique, Maurice de Saxe n'a employé que des divisions provisoires. Il faut attendre 1760 pour que le principe divisionnaire soit institué d'un point de vue doctrinal sous la plume du maréchal de Broglie. Mais le comte de Saxe n'en a pas moins poussé jusqu'au bout ses intuitions concernant le primat des opérations. Il a, chaque fois que le contexte le permettait, systématiquement privilégié les actions de « petite guerre », mettant en œuvre des tactiques de harcèlement et d'embuscades, à l'aide d'unités légères d'infanterie et de cavalerie spécialement formées pour cet emploi. L'objectif était de créer un climat d'insécurité et de menace sur le ravitaillement ennemi pour le forcer à se retirer. L'efficacité de cette stratégie a été manifeste dans les campagnes de Flandre en 1744 et de Brabant en 1746. En ce sens, on pourrait considérer Maurice de Saxe comme l'un des précurseurs de l'art opératif, dans la mesure où les opérations de Flandre et de Brabant ne sont pas destinées à préparer l'action sur le champ de bataille (les opérations au service de la tactique), mais deviennent un ensemble de manœuvres directement au service de l'objectif stratégique, sans passer par la bataille rangée classique. Ce qui rejoint une des définitions de l'art opératif formulée par les penseurs militaires soviétiques de l'entre-deux-guerres. ■

Thierry Widemann,
chargé de recherches au Service historique de la Défense

Représentation de la bataille de Fontenoy, qui eut lieu le 11 mai 1745, par Pierre Lenfant.

A. JOCARD/AFP

8e RPIMa

De Diên Biên Phu à Madama, 60 ans d'engagement

128 pages
29 €

un livre à découvrir sur…

www.boutique.ecpad.fr

Toutes les armées en images

DVD - Livres - Photos

PAIEMENT SÉCURISÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ecpad
AGENCE D'IMAGES DE LA DÉFENSE

Possibilité de paiement par chèque sur www.boutique.ecpad.fr - Pour tout renseignement : 01 49 60 59 88

J.-C. J.

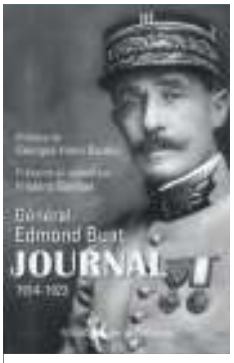

JOURNAL DU GÉNÉRAL EDMOND BUAT, 1914-1923

Le général Edmond Buat a été chef de cabinet du ministre de la Guerre d'août 1914 à novembre 1915. En 1917, il crée la réserve générale d'artillerie. En juillet 1918, il est major général des armées et il est l'un des principaux experts militaires français lors des négociations du traité de Versailles. Cet ancien polytechnicien était un technicien prophétique de la guerre industrielle, mais aussi un observateur perspicace et un écrivain de talent, consignant chaque soir ses réflexions de la journée. Soigneusement conservés par sa famille, les cahiers de ce journal sont aujourd'hui publiés dans leur intégralité. Il s'agit pour les historiens de la Première Guerre mondiale d'un document exceptionnel. Sont notés sur le vif le récit des opérations, des réflexions stratégiques, ainsi que des commentaires ciselés sur les chefs militaires et les hommes politiques. Un ouvrage passionnant.

Présenté et annoté par Frédéric Guelton, coédition ministère de la Défense et Perrin, 1482 p., 45 €

ENCYCLOPÉDIE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Porté par une équipe de 164 chercheurs, le projet de cette nouvelle encyclopédie est de rassembler les connaissances les plus complètes à ce jour sur la Seconde Guerre mondiale. Tous les domaines sont envisagés : matériels, combats, acteurs, victimes. Un travail monumental qui porte aussi bien sur les stratégies et les idéologies que les économies et les affrontements culturels, et qui, parce que cette guerre fut « totale », convoque la totalité des

champs de la recherche historique. Une somme dirigée par Jean-François Muracciole, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, et par Guillaume Piketty, professeur à Sciences-Po Paris.

Sous la direction de J.-F. Muracciole et de G. Piketty, Coll. Bouquins, coédition Robert Laffont et ministère de la Défense, 1504 p., 34 €

LES FEMMES MILITAIRES

Issu des actes d'un colloque organisé en novembre 2013 par le Centre de recherches des Écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan, cet ouvrage fait le point sur la vie et la place des femmes officiers, sous-officiers et militaires du rang dans l'institution militaire. Pourquoi s'engagent-elles aujourd'hui davantage dans l'armée ? Comment se passe leur intégration, notamment dans les unités combattantes ? Quelles stratégies de carrière privilégient-elles ? Autant de questions, parmi d'autres, auxquelles cette enquête répond, en associant aux témoignages de six femmes militaires les analyses d'une vingtaine de juristes, d'anthropologues, d'historiens et de sociologues.

Sous la direction de Claude Weber, Presses universitaires de Rennes, 274 p., 18 €

LES PLUS GRANDS DISCOURS DE GUERRE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Proclamation martiale, exhortation au combat face à l'ennemi, harangue à la tribune d'une assemblée, serment donné dans le désert à une poignée de résistants ou lancé à toute une nation sur les ondes hertziennes, les discours qui ont appelé « aux armes » ou à suivre les chemins de l'honneur tiennent une place particulière aussi bien dans la mémoire nationale que dans l'histoire de la littérature. Henri IV, Napoléon, Clemenceau, mais aussi Victor Hugo ou Malraux sont quelques-uns des nombreux écrivains et orateurs qui ont écrit cette histoire de l'éloquence guerrière. Cette anthologie de Jacques-Olivier Boudon, professeur en Sorbonne, réunit pour la première fois les plus grands de ces discours.

Jacques-Olivier Boudon, éd. Pierre de Taillac, 240 p., 22,90 €

L'ARMÉE AU FÉMININ
Ces femmes qui font l'armée française du XXIe siècle

Depuis la guerre du Golfe, les femmes ont réussi à s'imposer dans presque tous les secteurs de la vie militaire, notamment en opérations. Ce livre détaille par le biais de plus de cent documents rares ou inédits, notamment des portraits et des témoignages, les différentes spécialités qu'elles occupent aujourd'hui. Le lecteur découvre cette richesse insoupçonnable que constitue cette armée au féminin :

pilotes de la Marine et de l'armée de l'Air, personnels des forces spéciales, commandos parachutistes, infirmières et médecins, mécaniciennes, maîtres-chiens, expertes du renseignement…

Jean-Marc Tanguy, éd. Pierre de Taillac, 176 p., 22,90 €

GMPA
Ensemble pour la défense de votre sécurité.

CHECK LIST

- CASQUE
- GILET
- RADIO
- COUVERTURE GMPA

VOUS ALLEZ DE L'AVANT, ON VOUS COUVRE

PROJETS IMMOBILIERS | ACCIDENTS DE LA VIE | SANTÉ | SOLUTIONS RETRAITE | DÉPENDANCE

PRÉVOYANCE DÉCÈS INVALIDITÉ

- **Des garanties indispensables pour vous et votre famille, valables partout dans le monde, en service et hors service**
- **Un capital pour faire face à vos dépenses en cas d'invalidité**
- **Un capital pour vos proches versé sous huit jours en cas de décès**
- **Des garanties complémentaires pour vous assurer une protection sur-mesure, adaptées aux risques spécifiques de votre métier**

gmpa.fr

© Sam Edwards / Cala Images / GraphicObsession • AGPM Vie - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 320 220 419 00016 APE 6511Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON Cedex 9 - Téléphone 32 22 depuis la France métropolitaine (service gratuit + prix d'un appel) et le + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger (Dom, Pom inclus). Télécopie 04 94 20 25 83 - Internet www.agpm.fr • A18CT19 • ARMÉES D'AUJOURD'HUI.

* Taux de rendement net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux.

ASSURANCE VIE
Plan ÉPARMIL

2,98 % Taux de rendement net 2015*

Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs et ne sont pas constants dans le temps.

Contactez votre conseiller

agpm.fr | 32 22 Service gratuit + prix appel

Je confie mon assurance-vie
à **UN GROUPE D'ASSURANCE MUTUALISTE ET D'ÉTHIQUE MILITAIRE.**

Les Meilleurs de l'Épargne Label Excellence 2015

Grand Prix de la Performance sur 10 ans Le Revenu

Également obtenu en 2015

LA SOLIDARITÉ EST DANS NOS GÈNES

ASSURANCE, ÉPARGNE, SANTÉ, PRÉVOYANCE

AGPM